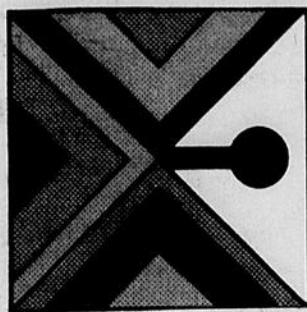




Opinion libre

Lumière s.v.p.!

La construction d'un long boulevard à quatre voies le long du fleuve à Rimouski a décongestionné pour la pei-

ne la circulation automobile, non seulement la circulation urbaine, mais aussi la circulation régionale.

Mais, depuis l'ouverture du dernier tronçon, qui va du pont jusqu'aux limites ouest de la ville, à Sacré-

Coeur, il y a un problème d'éclairage sinon sérieux, du moins fort pittoresque. En effet, depuis deux ou trois ans, je ne me rappelle pas avoir vu une seule fois, sur cette longue artère, tous les lampadaires allumés en même temps.

Des limites ouest de Rimouski jusqu'aux limites est de Rimouski-Est, cette route à quatre voies a une longueur de sept milles et demi. Or, il y a pratiquement toujours une section dans la grande noirceur. Pendant un temps, c'était la zone située à proximité du pont et du boulevard de la Rivière; à un autre moment ce fut une partie du boulevard René-Lepage au centre ville; précédemment ce fut une section dans les limites de Rimouski-Est; et récemment, c'était une longue section à l'ouest de la rue des Saules; en fait, il semble que chaque lampadaire ait eu sa période de congé...

Cette situation est anormale et doit être corrigée dans les plus brefs délais.

pour des raisons évidentes de sécurité. Les administrations municipales de Rimouski et Rimouski Est ont-elles leur mot à dire là-dedans? Cela relève-t-il des fonctionnaires du bureau local du ministère des Transports? (Et j'espère qu'il n'y aura pas d'esprits étroits pour accuser le ministre Lucien Lessard ou le gouvernement!) Est-ce une directive de l'Hydro-Québec pour économiser l'énergie? Cela devrait-il être ajouté aux priorités laissées par le maire démissionnaire Saint-Hilaire pour l'an prochain?

Alors, de grâce, monsieur le responsable de l'allumage des lampadaires (ou monsieur l'allumeur de réverbères!), veuillez faire les vérifications qui s'imposent et nous donner de la lumière, s'il vous plaît. Merci.

Gaétan Beaulieu
Rimouski

DONNEZ DU
SANG
RÉGULIÈREMENT



Retirer la morue congelée de son emballage et la laisser à température ambiante de 15 à 20 minutes. Alors, en commençant à l'extrémité la plus mince du morceau de poisson, le couper en 8 portions égales. Faire fondre le beurre dans un poêlon ou une poêle électrique de 10" et y faire sauter les oignons jusqu'à ce qu'ils soient tendres, sans prendre couleur. Placer le poisson sur les oignons, couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 2 minutes. Ajouter les pétoncles, les crevettes et le fromage; couvrir et laisser cuire 1 ou 2 minutes de plus. Retirer la morue et la placer sur un plat chaud. Saler et poivrer le reste des ingrédients et incorporer le fromage en tournant. Verser ce mélange sur le poisson. Soudoyer de fenouil haché et servir accompagné de pain ou de pommes de terre bouillies. 4 portions.

1 lb. de morue congelée de l'Atlantique-Nord
1c. à soupe de beurre
2 petits oignons, tranchés en minces anneaux

1 boîte (6 1/2 oz) de pétoncles émincés, égouttés
1 boîte (4 1/2 oz) de crevettes moyennes, égouttées et rincées

1/2 tasse de fromage râpé (gouda ou cheddar)
1/4 c. à thé de sel
Poivre
Fenouil haché pour garnir.

Ouvert le samedi de 8h. à 12h.

Vitrerie
Morin ^{enr}

Tél. bureau 722-7124
Tél. résidence 724-5017

36 est, rue St-Laurent, Rimouski

PROFITEZ DE LA SUPER-VENTE **Pré-noël**

NORESCO



CHEZ J. R. AUDIO

POUR VOUS OFFRIR LE CADEAU TANT RÊVÉ!

10% à 40% D'ESCOMPTE

SUR RECEPTEUR, TABLE-TOURNANTE ET CAISSE DE SON.

(QUANTITE LIMITEE)

Precision et
performance
noreSCO

J.R. AUDIO

144 rue Cathédrale, Rimouski, 724-2111



CO-OP

STE-ODILE

ST-FABIEN

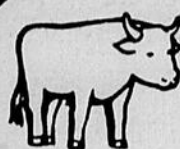
T'INFORME

ÊTRE
MEMBRE D'UNE COOP,
UN GESTE À PORTÉE
SOCIALE

Dans une optique
«pro-consommateurs»
Les coop sont des entreprises par
la loi des institutions
coopératives. De plus, elles se
sont donné des principes
directeurs et un code d'éthique
visant à mieux promouvoir les
intérêts des consommateurs.

en vigueur du 7 au 10 décembre

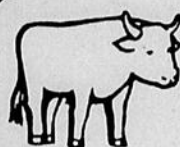
Nous nous réservons le droit de
limiter les quantités.



RÔTI DE PALETTE COUPE
RÉGULIÈRE CAT. A. CANADA,
RUBAN ROUGE,
LB.

.69¢

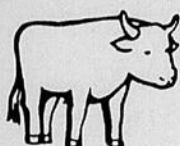
SALADE DE CHOUX
TAILLEFER,
CONT. 16 OZ.

.57¢

RÔTI DE CÔTES CROISÉES,
CAT. A CANADA, RUBAN
ROUGE,
LB.

.99¢

BOUDIN FRAIS BILOPAGE,
LB.

.65¢

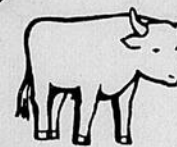
RÔTI DE HAUT CÔTE,
DÉOSSÉ ET ROULÉ, CAT. A
CANADA, RUBAN ROUGE,
LB.

.99¢

FOIE DE PORC FRAIS,
LB.

.47¢

PORC HACHÉ DÉCONGELÉ,
POUR TOURTIÈRE,
PÂTE À LA VIANDE,
LB.

.99¢

BOEUF FUMÉ COOP,
PQT 4 X 2 OZ.

\$1.19

RÔTI DE PORC DANS
L'ÉPAULE, GENRE PICNIC,
LB.

.99¢

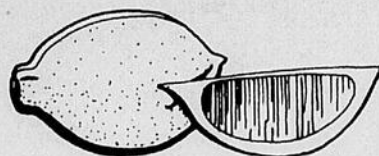
JAMBON MIGNON COOP,
GENRE DÎNER,
LB.

\$2.69

POMMES JAUNES
DÉLICIEUSES
PRODUIT IMPORTÉ
GR: 125 CANADA DE
FANTAISIE, LB.

.38¢

RADIS
PRODUIT E.U.A.
CELLO DE 6 OZ.

.11¢

CITRONS
PRODUIT CALIFORNIE,
GR: 140
CHACUN

.08¢

OIGNONS LAVÉS
ET BROSSÉS
PRODUIT DU QUÉBEC,
CANADA NO:1
CELLO DE 5 LB.

.48¢

CRISTAUX À L'ORANGE COOP
ENV. 2/6.5 OZ.

.55¢

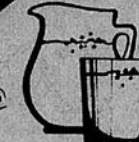
CERISES AU MARASQUIN COOP
VERTES OU ROUGES
BOC. 16 OZ.

\$1.14

MACÉDOINE DE CHOIX COOP
BTE 19 OZ.

.38¢

SIROP DORÉ PERGAS COOP
CONT. 1.3 KL.

.85¢

LAIT INSTANTANÉ EN POUDRE
COOP
BTE 3 LB.

\$2.19

BLÉ D'INDE EN GRAINS COOP
BTE 12 OZ.

.42¢

CAFÉ INSTANTANÉ COOP
BOC. 10 OZ.

\$4.69

MARGARINE MOLLE COOP
CONT. 1 LB.

.57¢

MARINADES SUCRÉES COOP
BOC. 24 OZ.

.73¢

GÂTEAUX AUX FRUITS COOP

CELLO 1 LB. **.99¢**
CELLO 2 LB. **\$1.95**



DÉSODORISANT COOP ASST.
CONT. 14 OZ.

.89¢

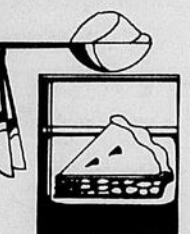
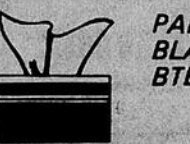
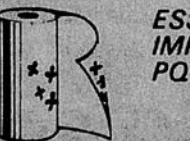
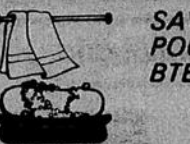
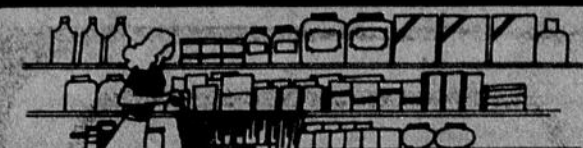
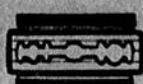
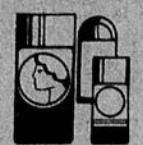
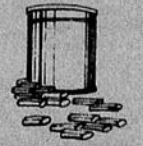
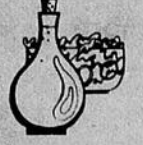
BEURRE D'ARACHIDES COOP
BOC. 16 OZ.

.83¢

GÂTEAUX AUX FRUITS COOP

CELLO 3 LB. **\$2.89**
CELLO 4 LB. **\$3.89**



TURBOT SALÉ,
LB.**.83¢**FILET DE MORUE CORVETTE,
BTE DE 3 LB.**\$4.19**POIS IDÉAL
NO. 4 DE CHOIX
BTE 19 OZ.**.35¢**FARINE FIVE ROSES
PAPIER
SAC 22 LB.**\$3.29**GELÉE AUX ATOCAS
OCEAN SPRAY,
ATOCAS ENTIERS
OCEAN SPRAY
BTE 14 OZ.**.57¢**EAU DE JAVEL
JAVEX PLASTIQUE
CONT. 128 OZ.**\$1.03**GRAISSE DOMESTIC
1/2 LIVRE GRATUITE
CONT. 3 LB.**\$1.62**DÉTERGENT EN
POUDRE ALL
BTE 4 LB.**\$2.35**HUILE VÉGÉTALE
CRISCO 10%
GRATUIT
BOUT. 26.4 OZ.**\$1.07**SOUPE LIPTON
POULET & NOUILLES
BTE 2 ENV.**.39¢**COMBUSTIBLE À FONDUE
MARC-O
CONT. 16 OZ.**.49¢**JUS D'ORANGES PUR KRAFT
BOUT. 64 OZ.**\$1.49**PAPIER DE TOILETTE SWAN'S
DOWN, BLANC OU
JAUNE
PQT 4 RLX**\$1.09**SERVIETTES SANITAIRES KOTEX
RÉG. OU SUPER OU
KOTEX PLUS
BTE 48'S**\$2.86**PAPIER MOUCHOIR WHITE SWAN,
BLANC
BTE 200'F**.61¢**BISCUITS DARE STRUDELS AUX
POMMES
SAC 450 GR.**\$1.05**ESSUIE-TOUT WHITE SWAN
IMPRIMÉ OU ASST.
PQT 2 RLX**\$1.09**BISCUITS DARE STRUDELS AUX
POMMES
SAC 450 GR.**\$1.05**SAVON DE TOILETTE CARESS,
POUR LE BAIN
BTE 5 OZ.**.47¢**SEL DIGESTIF BROMO SELTZER
BOUT. 5.2 OZ.**\$1.37**DÉTERGENT SUNLIGHT,
LIQUIDE VAISSELLE,
P.M. 0.99
CONT. 32 OZ.**.89¢**CHOCOLAT NEILSON, ROSETTES,
OU MACARONS
OU PASTILLES
CELLO 12 OZ.**\$1.49**FROMAGE GRUYÈRE SWISS
KNIGHT
CELLO 8 OZ.**.84¢**DENTIFRICE CREST RÉG. OU
MENTHE
TUBE 50 ML.**.71¢**TOAST MELBA GRISSOL
RÉGULIÈRE
BTE 100'S**.89¢**CRÈME À BARBE GILLETTE
FOAMY, ASSORTI
CONT. 7 OZ.**.89¢**LAMES BLEUES INOXIDABLES
GILLETTE
PQT 5'S**.87¢**DÉODORANT BAN ULTRA,
ASSORTI
CONT. 6 OZ.**\$1.19**JUS DE TOMATES LIBBY'S
FANTAISIE
BTE 19 OZ.**.31¢**FÈVES DELMONTE VERTES OU
JAUNES ASSAISONNÉES
FANTAISIE
BTE 14 OZ.**.33¢**BLÉ D'INDE EN CRÈME IDÉAL
DE CHOIX
BTE 19 OZ.**.42¢**PETITES CREVETTES NEW
ORLEANS
BTE 4.2 OZ.**\$1.19**SAUCE À SALADES MIRACLE
WHIP
BOC. 16 OZ.**.78¢**CONFITURE HABITANT FRAISES
PECTINE OU
FRAMBOISES PECTINE
BOC. 24 OZ.**\$1.24**BEURRE VACHON CARAMEL
OU FUDGE
CONT. 14 OZ.**.51¢**MÉLANGE À GÂTEAU TWINKLE
BLANC OU CHOCOLAT
ENV. 12 OZ.**.39¢**COCONUT PREMIUM BAKERS
CELLO 7 OZ.**.69¢**CHOCOLATS CULINAIRES
BAKERS, MI-SUCRÉS
CELLO 12 OZ.**\$1.44**



La nature forme un tout merveilleusement structuré dont les diverses composantes sont intimement liées entre elles, chacune ayant un rôle très important à jouer. Ainsi, il existe un être végétal dont la présence s'avère vraiment essentielle, non seulement pour le maintien de l'équilibre physique et biologique de l'environnement, mais encore pour notre propre survie: l'arbre. Beaucoup plus qu'une simple "parure" embellissant les paysages de nos campagnes ou les quartiers résidentiels de nos cités, l'arbre contribue à prévenir l'érosion des rives, des lacs et des rivières, de même qu'il abrite et nourrit quantité d'animaux. Également, est-il besoin de la rappeler, la forêt représente une ressource de premier plan pour notre économie.

Cependant, j'aimerais ici attirer votre attention sur un rôle pour le moins particulier que remplissent les arbres, plus particulièrement les feuillus, et qui consiste à purifier l'air que nous respirons tous. Cette fascinante possibilité qu'ont les feuillus découle d'un phénomène tout aussi captivant que l'on nomme "PHOTOSYNTHESE" ET QUI EST LE PROPRE

L'arbre beaucoup plus qu'une parure

DES FEUILLES VERTES. (A noter que les conifères font eux aussi la photosynthèse.) Voyons tout cela un peu plus en profondeur.

Pour qu'elles puissent réaliser la photosynthèse, les feuilles ont absolument besoin de lumière (provenant du soleil ou de toute autre source lumineuse) de gaz carbonique (que contient l'air), d'eau et d'éléments minéraux. Le tout

étant puisé à même le sol par les racines de l'arbre. On peut résumer la photosynthèse en disant qu'elle est le phénomène par lequel l'énergie lumineuse se voit convertie en énergie chimique qui transforme à son tour l'eau et le gaz carbonique en éléments nutritifs pour l'arbre que l'on nomme "sucres". Le tout se passe dans la feuille de l'arbre et il s'ensuit du même coup un dégagement

d'oxygène nécessaire à toute vie.

De ce fait, les arbres débarrassent l'atmosphère d'une partie de ses impuretés et autres polluants. Le volume d'oxygène dégagé par une forêt dépendra en outre du type et de la taille des arbres, du sol et du climat ambiant. Il n'en demeure pas moins qu'on a pu constater qu'une acre de forêt bien aménagée dégage une quantité d'oxygène

pouvant subvenir aux besoins de dix-huit (18) personnes.

Il y a tout de même des limites

L'arbre contribue donc à assainir l'air que nous respirons. Toutefois, les "pouvoirs purificateurs" de la photosynthèse ont leur limite. En effet, il ne faut pas oublier qu'entre autres les voitures se font de plus en plus nombreuses, qu'elles produisent quotidiennement une quantité astronomique de gaz carbonique, et qu'elles deviennent dès lors une source de pollution déplorables que les arbres ne peuvent réussir à éliminer complètement. Malgré tout, ils sont à ce niveau d'une utilité et d'une préciosité inestimables. D'ailleurs, on peut avancer que la situation deviendrait "drôlement" alarmante et critique pour l'homme, si demain matin tous les arbres disparaissaient de la surface de la planète.

Il nous appartient donc de chercher à mieux connaître les fonctions écologiques de nos arbres, afin de pouvoir les respecter comme il se doit et d'assurer leur survie et la nôtre.

(Les feuillus sont les arbres qui perdent leurs feuilles l'automne. Les principaux feuillus sont: l'érable, le bouleau, le frêne, le noyer, le peuplier, le saule, le chêne, le cerisier, le prunier le pommier, l'orme).

Glen Weir et Red Storey seront à la table d'honneur du dîner des célébrités sportives

Glen Weir des Alouettes et Red Storey du Temple de la renommée seront parmi les invités à la table d'honneur au onzième Dîner des Célébrités Sportives le vendredi, 9 décembre à l'Hôtel Reine Elizabeth.

Weir est un des candidats pour le Prix Schenley dans trois catégories: joueur par excellence, meilleur joueur canadien et meilleur ailier à la ligne défensive ainsi que pour le titre du meilleur joueur à la défense au secteur est du Canada. Il est le seul joueur de son

équipe à être nommé dans ces trois catégories, un honneur qui couronne sa meilleure année chez les Alouettes.

Red Storey est une des personnalités sportives les plus connues à Montréal et au Canada. Storey était un grand de football et une étoile de hockey et de la crosse avant d'entreprendre sa carrière d'arbitre avec la Ligue canadienne de football et la Ligue nationale de hockey. En 1938 Ted a été personnellement responsa-

ble de trois touchés dans le dernier quart du match et a assuré la victoire aux Alouettes contre l'équipe de Winnipeg. Ceci est un exploit qui est toujours considéré parmi les meilleures performances individuelles dans l'histoire de la Coupe Grey.

Weir et Storey se joindront à Bobby Orr, Floyd Patterson, Jacques Lemaire André Dawson et Elmer Lach à la table d'honneur.

Ce dîner est au profit du montreal children'S HOSPITAL.

ABANDON DES AFFAIRES

\$1.00 - \$2.00 - \$3.00

La verge
Laine Phentex

.59 La balle

AUX VARIETES DES TISSUS

243 Rouleau, Rimouski

FRANCINE MORISSETTE PODIATRE



98 St-Germain ouest, Rimouski

Tél. 724-5144

NOUS FETONS NOTRE 1er ANNIVERSAIRE

PROFITEZ DE L'OCCASION AVANT LES FETES POUR VENIR NOUS RENCONTRER



Claudette Beaupré
propriétaire



Lise Godbout
coiffeuse
cosméticienne



Lise Ouellet
maître-coiffeur

PERMANENTE A L'ELECTRONIQUE

EXCLUSIVITE DANS LA REGION



Croyez-le ou non... nous pouvons maintenant donner aux cheveux une apparence plus naturelle que la nature même. Notre exclusivité: un instrument des plus scientifiques pour l'ondulation permanente, le Sensor Perm Realistic.*

* Ce nouvel appareil électronique est programmé par votre coiffeur pour votre catégorie de cheveux, et leur condition particulière. Le Sensor Perm nous offre une flexibilité étonnante et d'innombrables opportunités pour le traitement de vos cheveux.

OFFRE 1er ANNIVERSAIRE

VALABLE DU 6 AU 10 DECEMBRE 1977

PERMANENTE

Prix régulier \$30.00

Spécial anniversaire

\$25.00

Séchoir à cheveux

Prix régulier \$32.95

Spécial anniversaire

\$25.00

Nombreux autres produits à prix d'abaines!

NOS SPECIALITES:

- Teinture
- Permanent
- Traitement de votre cuir chevelu selon vos particularités.
- Gamme complète des produits au collagène Margaret Astor.
- Brushing
- Coupe

Salon Stéphanie E.M.

155 DES SAULES, SACRE-COEUR

CLAUDETTE BEAUPRE, PROP.

Tél. 722-7733

Au coût de \$6,679,000

Le ministre de l'agriculture du Québec, M. Jean Garon, a annoncé aujourd'hui le début d'un programme quinquennal de relance de l'agriculture dans la région de Basques-Neigette.

Le Ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a annoncé aujourd'hui, à Rimouski, l'implication de son ministère dans un programme régional de développement de l'Agriculture qui nécessitera au cours des cinq prochaines années, des dépenses supplémentaires de \$6,679,000 dans les unités d'aménagement des Basques et de la Neigette, dont 939,000 dès la présente année financière.

Ces divisions territoriales du ministère des Terres et Forêts comprennent vingt-neuf municipalités des comtés de Rivière-du-Loup et de Rimouski et comptent environ 900 producteurs agricoles reconnus.

Ce programme de relance agricole s'inscrit, a précisé M. Garon, dans le cadre de la politique de développement régional mise de l'avant par son ministère. Cette politique permet d'ajouter aux programmes réguliers du ministère des interventions spécifiques adaptées aux caractéristiques propres à chaque région. Tout en étant intégrées au plan général de développement de l'Agriculture au Québec, ces interventions régionales permettent la mise en valeur des potentiels physiques et humains de chaque région.

dans la perspective d'un accroissement de notre degré d'auto-suffisance alimentaire et de stimulation de notre économie.

Depuis le début de la présente année financière, huit régions du Québec situées pour la plupart dans les zones dites périphériques, ont été touchées par ces programmes de développement agricole, ce qui a nécessité des engagements de la part du ministère de l'Agriculture de plus de \$18,000,000 pour les cinq prochaines années. "Il s'agit à, de préciser M. Garon, l'un des volets les plus importants de la politique agricole mise de l'avant par le présent gouvernement puisque toutes les régions du Québec ont à nos yeux un rôle de premier plan à jouer dans la recherche d'une meilleure utilisation de nos ressources agricoles".

Par son rôle de maître d'œuvre et de coordonnateur du développement de notre économie agricole, le ministère de l'Agriculture, a poursuivi M. Garon, entend donc donner les impulsions nécessaires au maintien et au progrès de l'agriculture dans les différentes régions du Québec. Toutes ces interventions ont été et seront élaborées en région par les représentants du ministère en concentration avec les représentants des agriculteurs du milieu concerné.

Objectifs

Le programme d'aide à la relance des élevages et des

cultures du sol dans la région de Basques Neigette a comme objectif premier le développement optimal des ressources agricoles de ce territoire, en complémentarité avec les autres ressources de base que sont la forêt et le tourisme.

Plus particulièrement, ce programme vise, au moyen de mesures d'assistance technique et financière à l'agriculteur, à stimuler les investissements susceptibles d'accroître la productivité et les revenus tirés de l'activité agricole. Le concept de base de ce programme est l'élaboration d'un plan individuel de développement et d'exploitation d'une ferme sur une base de cinq ans. Ce plan est établi par le requérant en collaboration avec un conseiller du ministère de l'Agriculture, en tenant compte du potentiel de l'entreprise et aussi du plan d'aménagement du territoire qui préconise le regroupement de certaines productions dans des zones spécifiques. L'aide financière du ministère s'applique par la suite, selon des modalités variant d'une production à l'autre, aux investissements réalisés dans le cadre de ce plan individuel de développement.

Admissibilité

Les conditions générales d'admissibilité à l'aide offerte par ce programme sont d'être un producteur agricole reconnu au sens de la loi 64, d'exploiter une ferme en propriété ou en location avec un bail minimum de cinq ans et d'avoir ou de s'engager à avoir l'agriculture comme principale occupation dans un délai de cinq ans. L'agriculteur intéressé à profiter des différentes mesures devra de plus s'engager à suivre le programme d'exploitation et d'investissement établi dans son cas et respecter le plan d'aménagement du territoire.

Dans le cas des producteurs déjà engagés dans une production qui ne correspond pas à ce plan d'aménagement du territoire, le programme d'aide financière s'appliquera seulement aux investissements directement reliés à la production, comme les améliorations foncières, l'achat d'animaux, etc...

Aide aux productions animales

L'aide aux différentes productions animales, qu'il s'agisse de production laitière, ovine, bovine ou autre, prendra la forme d'une contribution gouvernementale variant de 25% à 75% de la valeur des investissements réalisés dans le cadre du plan individuel de développement, jusqu'à concurrence de 12,000. annuellement.

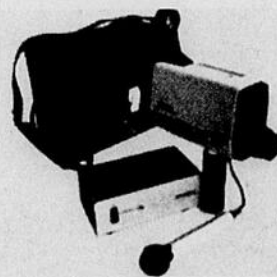
Cette aide s'appliquera entre autre aux investissements suivants: améliorations foncières, accroisse

L'appareil enregistreur de télévision Betamax de Sony vous permet d'augmenter les possibilités d'utilisation de votre téléviseur



- REGARDEZ UN PROGRAMME PENDANT QUE VOUS EN ENREGISTREZ UN AUTRE
- ENREGISTREZ LES PROGRAMMES MEME LORSQUE VOUS N'ETES PAS CHEZ VOUS
- ENREGISTREZ VOS PROPRES FILMS SUR BANDE VIDEO
- REPRODUISEZ CE QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE QUAND VOUS LE DESIREZ

Caméra sonore noir et blanc AVC-1420
Vous permet d'enregistrer vos propres films sur bande magnétoscopique.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOYEZ VOTRE REPRESENTANT LOCAL

SONY

J.R. AUDIO

144 rue Cathédrale, Rimouski, 724-2111



ATTENTION SPECIALE JEAN-YVES ROSS ENR.

45 ouest, 1ère rue, Rimouski

ENTREPRENEUR EN RECOUVREMENT DE PLANCHER

TAPIS - TUILE - PRELART - CERAMIQUE

Annonce à sa nombreuse clientèle qu'il possède tout l'équipement nécessaire pour nettoyer vos tapis en profondeur.

Signalez en toute confiance

723-7683

ESTIMATION GRATUITE

NOUVELLE ADRESSE

BRISSON, LAMARRE & BRISSON INC.

COURTIER D'ASSURANCES AGREES

2e ETAGE
PLACE SEARS
724-4127



ASSURANCE-VIE-FEU
VOL-AUTO-AFFAIRES
RESPONSABILITE

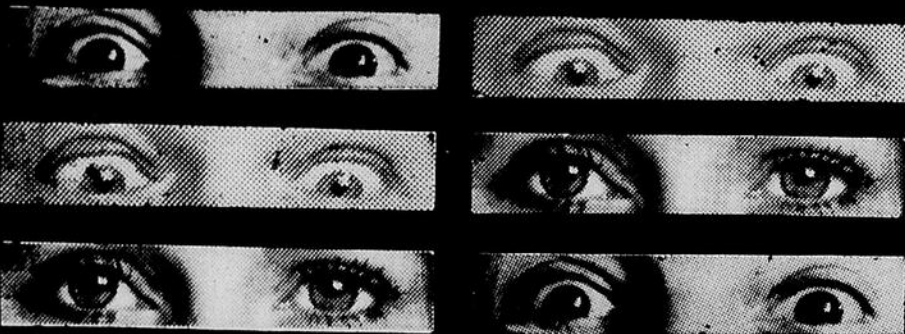
Etude de vos besoins d'assurances

[Suite à la page 6]



126,500

YEUX REGARDENT CETTE ANNONCE



LE

VOTRE JOURNAL

RIMOUSKOIS

POUR
VOTREP
U
B
L
I
C
I
T
E

723-2571

12,650 FOYERS RECOIVENT "LE RIMOUSKOIS"

ER PARTOUT

- ST-GERMAIN
- ST-ROBERT
- ST-YVES
- SACRE-COEUR
- NAZARETH
- STE-ODILE
- ST-PIE X
- STE-AGNES
- BIC
- ST-FABIEN
- ST-VALERIEN
- ST-EUGENE
- ST-NARCISSE
- STE-BLANDINE
- ST-DONAT
- ST-GABRIEL
- LES HAUTEURS
- POINTE-AU-PERE
- STE-LUCE
- LUCEVILLE
- ST-ANACLET
- MONT-JOLI
- ETC. ETC.

Du coût de ...

(Suite de la page 5)

ment du troupeaux de base et améliorations génétiques construction nouvelle ou réaménagement des bâtiments existants, achat ou reconditionnement de machinerie. Les frais de financements pour de nouveaux emprunts de même que les investissements relatifs aux développements d'activités complémentaires à la ferme tels que l'aménagement de lacs artificiels ou l'élevage de chevaux pourront également être inclus dans le calcul de l'aide financière.

L'aide relative aux productions animales retiendra la majeure partie des crédits soit près de \$5,000,000 pour la durée d'un plan quinquennal.

Aides aux productions horticoles

Cette mesure vise les productions suivantes: les pommes de terre, les crucifères (choux, choux-fleurs, rutabagas,) les cultures maraîchères mixtes et les petits fruits, l'acériculture et l'apiculture pour lesquelles la région Basques-Neigette possède un excellent potentiel insuffisamment exploité. Dans les cas de pommes de terre l'objectif poursuivi est de spécialiser les producteurs de la zone des Basques dans la production de plants de pomme de terre d'une meilleure qualité sanitaire grâce à des mesures de protection spéciales. La zone de La Neigette serait quant à elle réservée à la production de pommes de terre de table.

Le programme vise également l'implantation de techniques de pointe pour améliorer les rendements et la qualité des produits. L'aide financière du ministère sera de 40% des investissements réalisés dans le cadre de programme individuel de développement de l'entreprise, avec un maximum de \$10,000 pour l'ensemble du plan quinquennal.

Au niveau de la production de crucifères, le potentiel de la région est particulièrement intéressant mais n'a été exploité jusqu'à présent que sur une petite échelle et avec des méthodes et des équipements inadéquats. L'objectif poursuivi par le programme est d'accroître les superficies en culture pour ce qui est des rutabagas et des choux et d'introduire la culture des choux-fleurs dans la région.

En plus de l'encadrement technique, l'aide du ministère sera de 40% des investissements réalisés dans le cadre du programme de développement de l'entreprise, avec un maximum annuel de \$10,000 pour l'ensemble du plan quinquennal.

Dans le cas des productions maraîchères, la région de Basques-Neigette présente la même image d'une offre insuffisante pour répondre à la demande alors que le potentiel des sols permettrait une production plus importante. Le programme vise à accroître la production et à développer des facilités de commercialisation à la ferme. Les interventions retenues se situent au niveau de l'accès des producteurs à des mé-

thodes de production et de équipements plus modernes, de la construction de serres et de l'établissement de kiosques de vente à la ferme. Comme dans les autres mesures relatives aux productions horticoles, le niveau d'aide financière ont de 40% des investissements jusqu'à concurrence de \$10,000 pour les cinq années du programme. Toutefois, une aide supplémentaire maximum de \$3,000 sera possible lorsqu'il y aura construction de serre ou de kiosque de vente.

L'acériculture et l'apiculture, enfin, s'imposent dans la région comme des productions complémentaires dont la productivité pourrait être considérablement accrue par l'application de méthodes plus modernes.

En acériculture, l'utilisation de systèmes de tubulure sous vide sera encouragée par une aide financière et l'encadrement technique nécessaire. L'aide en question ne sera pas limitée à l'achat d'un système de tubulure mais pourra également porter sur les autres dépenses de location d'équipement ou d'aménagement d'une érablière. Elle pourra s'élever à 60% des investissements réalisés selon un plan quinquennal de développement avec un maximum de \$9,000.

L'ensemble des interventions reliées aux productions horticoles dans le cadre du programme nécessiteront des déboursés de \$924,000 au cours des cinq prochaines années.

Accès aux terres inutilisées

Ce troisième volet du programme de relance agricole dans la région Basques-Neigette vise à remettre en valeur des bons sols agricoles tout en permettant d'accroître les productions céréalières et fourragères de la région.

Les agriculteurs qui voudront bénéficier de cette mesure devront acquérir ou louer pour une période minimale de cinq ans des terres agricoles non utilisées, établir un plan de mise en valeur et d'assurer des débouchés pour leur production. L'aide financière du ministère pourra s'appliquer pour des terres non utilisées, jusqu'à concurrence de 500 acres, pour la culture de céréales fourragères et de semence, pour des fourrages et pâturages collectifs ou communautaires. L'aide maximale sera de \$90 l'acre pour la durée du plan quinquennal jusqu'à concurrence de 90% des coûts de remise en valeur et d'accroissement de la productivité.

Ligue de dards de Rimouski

Classement du 28 novembre 1977

Noms:	Points		
Herman Lepage	56	Jean Lévesque	28
Raoul Gagné	54	Rénald Déry	16
Alain Lévesque	54	Les plus hauts pointages à date:	
Victor Vignola	48		
Marius Albert	44		
Réginald Lepage	42	Noms-Equipe No.	points
Richard Boudreault	34	Raymond Labbé (5)	180
Claude St-Laurent	32	Julien Gagné (5)	174
Claude Gagnon	32	Ghislain Blais (7)	162
Lévi April	28	Carol Boudreault (4)	156

Offrez-lui un cadeau de rêve

SOUFFLEUSE

"Simplicity" 8 forces

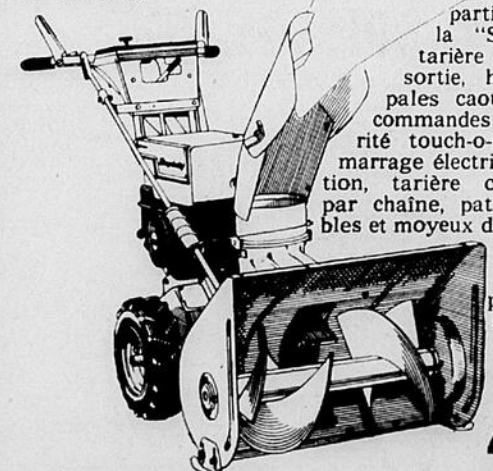
Prix rég. \$912.95
en spécial **\$789.95**

Pour un temps limité

Incluant : démarreur électrique ainsi que les chaînes.

Quand la neige est profonde, ça vous prend la fiabilité d'une

Simplicity



Avantages particuliers de la "Simplicity": tarière soudée, sortie, hélice à 3 pales caoutchoutées, commandes de sécurité touch-o-matic, démarrage électrique en option, tarière commandée par chaîne, patins réglables et moyeux débloables.

Pour de plus amples renseignements

724-4062



CENTRE de JARDINAGE

Clément Lévesque
PAYSAGISTE

497 ouest rue Principale, ST-ANACLET
RIMOUSKI, Qué. — TEL.: 724-4062

**SUPER
VENTE
MODE**

UNISEXE

à compter de
Jeudi le 8 déc. 1977
106 St-Germain est
Rimouski
(ancien local Nordet Sport)

**ROBES
MANTEAUX
BLOUSES
CHEMISES
ETC.**

**RABAIS
ALLANT
JUSQU'À**

50%

JEANS

**DENIM
ET VELOURS**

**STYLES : REGULIER
SEMI-BAGGIES
CIGARETTE**

**LEE
G.W.G.
● JUST JEANS
RAINBOW
ED ALAIN**

PRIX REG. DE \$20.00 À \$27.00

PRIX SUPER VENTE

12.⁰⁰ à 15.⁰⁰
LA PAIRE

CHANDAILS

**DE MARQUES
REPUTEES**

**ORLY
● ROTCHILD
OLIVER
JEAN NICOLAS**

PRIX REG. DE \$20.00 À \$40.00

PRIX SUPER VENTE

10.⁰⁰ à 20.⁰⁰
CHACUN

Le débat "tordeuse": Il a finalement eu lieu

Plus de cent personnes ont assisté, lundi dernier, au débat sur les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette; débat qui fut caractérisé par une très forte délégation du ministère des Terres et Forêts. Toutefois, l'absence de Mm. Jeremy McNeil et Albert Nantel deux personnes qui auraient pu apporter une importante information sur l'aspect toxicologique du fénitrothion ainsi que sur sa persistance dans l'environnement, à quelque peu débalancé l'équilibre dans les interventions.

Au cours de l'après-midi, les différents intervenants ont fait valoir leur point de vue, à tour de rôle. Ce furent d'abord les exposés des trois représentants du ministère des Terres et Forêts, monsieur Guy Bois-sinot, directeur de la Direction de Conservation, a exposé le mécanisme décisionnel pour l'adoption d'un programme d'arrosage.

Monsieur Jean-Paul Nadeau, ingénieur forestier économiste, a brossé brièvement la situation au point de vue économique. Monsieur Gérard Paquet, directeur du Service d'entomologie et pathologie, a fait un bref historique des épidémies de tordeuse et des moyens pris pour la combattre, de même que de l'efficacité des arrosages.

Ce fut ensuite le Dr. Marcel Lortie, d'environnement Canada qui insista sur la nécessité de poursuivre la recherche entreprise pour palier à l'utilisation du fénitrothion. A cet effet, il a déclaré que la lutte biologique à l'aide de *Bacillus thuringiensis* "Bt" en était à une étape critique et qu'on doit bientôt aboutir à son utilisation.

Pour sa part, Monsieur Raymond Sarrazin, du Service de recherche biologique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

a parlé des méthodes d'inventaire utilisées pour déterminer les perturbations évidentes que pourraient avoir, à court terme, les arrosages.

Monsieur Sarrazin est également en charge de la surveillance au niveau des formulations d'insecticides utilisées et de la détermination de la quantité de produit qui atteint le sol.

Monsieur Réal-P. L'Heureux, directeur adjoint du Service de Protection de l'environnement axa son intervention sur la notion d'équilibre écologique. Mais, selon lui, à court terme, les répercussions des arrosages sur l'environnement sont pour le moins minimales. Il a toutefois avoué qu'à long terme, les effets demeurent inconnus.

Représentant le moulin Raoul Guérette de Ville Dégelis, Monsieur Roger Robitaille s'est déclaré d'accord à 100% avec la politique des arrosages, en raison des pertes que ce

fléau occasionne en terme d'approvisionnement des usines en bois.

Monsieur Robert Hubert, représentant le syndicat des producteurs de bois du Bas St-Laurent, déplore le manque de diffusion d'information en provenance des spécialistes sur la question des arrosages, auprès des producteurs de bois. Il a de plus fait mention qu'il s'interroge

sur l'efficacité des arrosages.

Enfin, Monsieur Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution, étant le seul à être manifestement contre les arrosages, a dû pour sa part relever les faits ayant trait à la toxicité des arrosages (Albert Nantel du Centre régional de toxicologie étant absent) à la persistance du fénitrothion dans l'environnement (Jeremy Ne Neil du département de biologie de l'Université Labal étant lui aussi absent). Il n'a cependant pas eu le temps d'aborder ce sur quoi il se proposait d'insister le plus, soit le meilleur aménagement de la forêt.

L'après-midi fut consacrée aux questions que les intervenants avaient à se

poser entre eux, de même qu'à celles venant de la part du public. Les aspects abordés lors de la discussion entre les intervenants furent les suivants: degré d'efficacité des arrosages, la toxicité de produits utilisés et enfin le meilleur aménagement de la forêt. Quant au public, ses questions portèrent principalement sur les risques toxicologiques et sur le meilleur

aménagement de la forêt.

Somme toute, le débat fut intéressant, mais le spectre de la toxicité du fénitrothion flotte encore étrangement au-dessus de ce dossier. En effet, une présence des experts en toxicologie aurait certainement contribué à donner au débat beaucoup plus de "fini" dans le sens où tous les aspects auraient pu être vraiment à fond.

SERVICO ENR.

Tél. : 724-4444

- Secrétariat • Tenue de livre • Traduction
- Photocopie • Réponse téléphonique
- Service d'hôtesse

Auto assis- tance

Encore une fois nous tenons à vous inviter à venir nous rencontrer au local d'Auto-Assistance, ce projet s'adresse aux patients psychiatriques ou tout simplement aux personnes qui sont seules à la maison et qui ont besoin de communiquer, de rencontrer des gens.

Plusieurs activités ont eu lieu (macramé, rencontre de groupe, film, quille, cours d'anglais) et bientôt nous préparerons le souper communautaire pour la fête de Noël.

Cela fera bientôt six (6) mois que le projet est en activité et nous tenons à te rencontrer toi qui n'as pas encore osé nous téléphoner. Dès aujourd'hui tu peux le faire au numéro suivant: 722-7788 ou bien rend toi à 280 rue Belzile, Institut Familial, porte arrière. Au plaisir de vous rencontrer sous peu.

Equipe Auto Assistance
C.P. 364
Rimouski

Louez ou
achetez

une dactylo ou
additionneuse

chez
GILBERT

Voyez à la même occasion le
plus grand choix de claviers
portatifs de marques ré-
putées.

**Imprimerie
Gilbert Ltée**

8 est Evêché - 723-2121

FOURNIER & FRERE ENR.

ENTREPRENEUR GENERAL

Construction et réparation de tous genres

SPECIALITE :

Recouvrement de
toitures d'asphalte
et gravier.

Travail garanti.

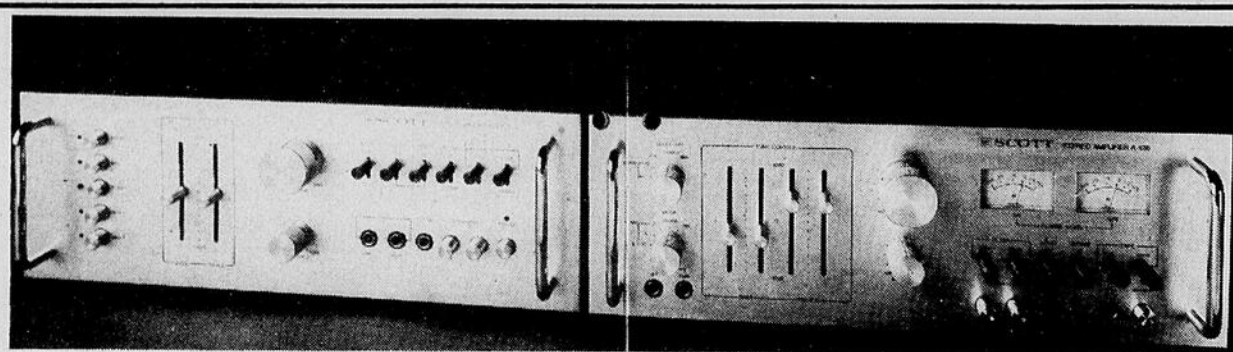
GONZAGUE

345 Dollard - Rimouski
Tél. bureau : 723-7098



RESIDENCE HERVE

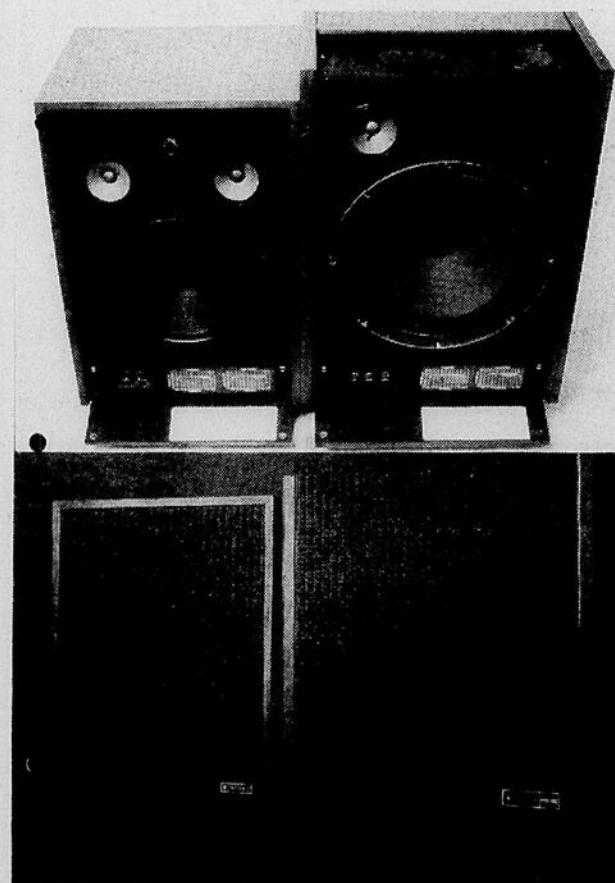
300 St-Joseph O. - Rimouski
Tél. : 723-3209



LES MEUBLES FLORENT ST-PIERRE SONT FIERES DE
VOUS PRESENTER LEUR NOUVELLE LIGNE MODULAIRE

Haute fidélité **SCOTT®**

POUR TOUS CEUX QUI ADORENT LA BONNE MUSIQUE
MICHEL SE FERA UN PLAISIR DE VOUS FAIRE VOIR
ET ENTENDRE LES APPAREILS "SCOTT"
DANS UN STUDIO NOUVELLEMENT AMENAGE
POUR VOUS A CETTE FIN.



LES MEUBLES FLORENT ST-PIERRE ENR.
239 ouest rue St-Joseph — Rimouski — 723-6814

La petite histoire de la Baie James à travers les rues de Radisson

What's in a name?" Parfois l'histoire d'un pays. Ainsi, à Radisson, village familial du chantier de LG 2, les noms des rues évoquent des parcelles de la petite histoire de la Baie James.

Auparavant identifiées par des lettres uniquement, les rues des deux quartiers qui forment le village se sont vu attribuer, au printemps 1976, des noms qui leur ont conféré une soudaine noblesse.

L'équipe de travail qu'avait alors mise sur pied le Comité de gestion locale de Radisson s'était imposé des critères sévères. Dans l'appellation des rues, il lui fallait utiliser des noms de personnages décédés, appartenant à l'histoire régionale, tout en évitant de recourir à des noms géographiques des environs ou encore à des noms qui auraient rappelé les chantiers de construction et éviter les noms à l'orthographe et à la prononciation compliquées. Comme si ces limites ne suffisaient pas, il lui fallait, contrainte supplémentaire, maintenir l'ordre alphabétique aussi bien dans le quartier Desgroseillers que dans celui de Joliet.

Deux avenues et 17 rues (ou places)

Chaque quartier compte une avenue. Dans Desgroseillers, c'est le souvenir de Médart-Chouart qu'on a voulu honorer. Le premier voyage à la baie d'Hudson, en 1668, de cet homme qui vécut de 1618 à 1696 et fut compagnon de Radisson, ne fut pas étranger à la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Dans Joliet, le quartier et son avenue portent le même nom. Louis Joliet, vécut de 1645 à 1700. Il mena une expédi-

tion à la Baie James un an avant sa mort et, en tant qu'hydrographe du roi, il a contribué au progrès de la cartographie de la région.

Respectant l'ordre alphabétique, comme nous le signalions précédemment, les rues du quartier Desgroseillers se lisent comme suit: Albanel, Belleau, Couture, Dutilly, Evain, Fay, Guyon, Hudson, Iherville et James. Dans le quartier Joliet, on retrouve les noms Authier, Mgr Bernard, Caron, Dablon, Ethier et Franquelin.

La présence de l'homme blanc antérieure au Complexe La Grande

Les Inuit, premiers occupants de ce qu'on appelle aujourd'hui Jamesie ou Radisson, y sont apparus il y a 12 000 ans. Quatre ou huit mille ans plus tard arrivèrent les ancêtres Amérindiens, Cris et Naskapis qui habitent aujourd'hui le vaste territoire.

Selon le docteur Roland Lamontagne, auteur de "La baie James dans l'histoire du Canada", la prise de contact du blanc avec la Baie James se serait produite au XVI^e siècle, par l'exploration de Sir Martin Frobisher, entre 1576 et 1578. Suivirent les voyages de John Davis en 1585-87 et de George Weymouth en 1602. L'évocation de l'histoire, par les rues de Radisson ne nous fait pas remonter à ces toutes premières manifestations de l'intérêt porté par le blanc aux immenses sauvages qui confinent aux baies de James et d'Hudson. Elle débute par la découverte même de la baie d'Hudson en 1610.

Charles Albanel, qui vécut de 1616 à 1696, fut membre comme aumônier de l'expédition de Radisson et de son ami Desgroseillers à la

baie James, en 1674. Ce jésuite fut également le premier explorateur à se rendre à la baie d'Hudson par le Saguenay, en 1692.

Hector Authier, le Père de l'Abitibi, fut non seulement avocat, journaliste, financier, mais également député du Comté d'Abitibi à l'Assemblée législative, de 1923 à 1931, ministre de la Colonisation en 1936 sous le gouvernement Tasche, fondateur du journal l'Abitibi, en 1920, premier maire d'Amos, de 1912 à 1922 et premier agent des terres et des mines de cette région.

Deux personnages historiques ont donné leur nom à la rue Belleau, soit Henri et Jules. L'histoire ne dit pas s'ils avaient un lien de parenté. Henri, né en 1886, fut le co-fondateur de la mission du Vieux Comptoir, en 1937. Quant à Jules, il fut le premier évêque de la Baie James.

Paul Bernard a principalement oeuvré dans le nord-ouest québécois à titre de prêtre et de curé. Mgr Bernard fut associé au Complexe La Grande depuis le début des travaux jusqu'à son décès en 1976. Un des pionniers de la paroisse de Matagami, il demeura durant plusieurs mois à LG 2.

Ivanhoé Caron fut prêtre et premier missionnaire colonisateur de l'Abitibi.

Damase Couture co-fondateur de la mission de Rupert House en 1843, a travaillé plus de 30 ans à Fort George.

Arthème-Antoine Dutilly, o.m.i., né en 1896, fut l'un des premiers botanistes à explorer la végétation de la Baie James.

Claude Dablon, jésuite décédé en 1697, était missionnaire. Il fut membre de l'expédition que le Gouverneur de la Nouvelle-France envoya vers la Baie d'Hudson au printemps 1661. Il fit d'importantes études sur le réseau hydrographique de cette région en rapport avec l'océan Arctique.

Araim Ethier, religieux, fut avec Henri Belleau co-fondateur du Vieux-Comptoir en 1937. Le nom d'Evain est celui d'un oblat qui fut missionnaire dans le territoire de l'Abitibi. son prénom ne semble pas connu. Ce nom a par ailleurs été donné à un lac du Canton Montbeillard et à une municipalité du Canton de Beauchastel, tous deux situés dans le Témiscamingue.

Hermann Fay, fut, avec Damase Couture, co-fondateur de Rupert House.

Jean-Baptiste-Louis Franquelin, géographe du roi, cartographia en 1688 la côte de la Baie James.

Le patronyme Guyon appartenait à deux membres de l'expédition que le Gouverneur de la Nouvelle-France envoya vers la baie d'Hudson au printemps 1661. Leurs prénoms étaient Denis et François.

Henry Hudson, navigateur et explorateur anglais, dé-



Vous voulez vendre votre propriété?

Vous voulez vendre votre commerce?

devenir propriétaire? Vous aimeriez

Vous aimeriez être en affaire à votre compte?

Consultez-nous...

Au Trust Général,
ON LE FAIT... MIEUX

VOULEZ-VOUS SAVOIR POURQUOI "ON LE FAIT... MIEUX?"

CONSULTEZ L'UN DE NOS CONSEILLERS

J. A. Beaulieu 723-2176

J. C. Demers 723-3871

H. P. Côté 739-4317

Doris B. Hins 723-1021

JEAN-LOUIS RUEST directeur
Service courtage immobilier
723-2603

JEAN P. TREPANIER directeur
Service prêt hypothécaire et refinancement

A VOTRE SERVICE
24 heures par jour et 7 jours par semaine à **724-4106**

Consultez-nous nous vous aiderons à réaliser votre rêve.

Commerce Rimouski-Est

Vaste terrain sur la route 132, près de 100,000 pieds carrés. Bâtiments de construction récente. Peut servir à différents genres de commerces: garage, entrepôt, commerce routiers et maisons mobiles, etc. etc. C'est une aubaine.

J.A. BEAULIEU — 723-2176

LOCAL A LOUER

Bureau avec vue splendide sur le fleuve, deuxième étage, 800 pieds carrés, pouvant servir à une compagnie d'assurance, architecte, notaire, avocat, ingénieur ou autres professionnels. Libre immédiatement.

S'adresser à:

724-4106

ou à 12 St-Germain Est.

TRUST GÉNÉRAL



ST-PIE X, 4^{ème} RUE EST

Résidence style bungalow avec revenu au sous-sol, entrées indépendantes. Extérieur briques, très bonne construction, terrain paysagé avec goût, à proximité des écoles, des magasins et du centre-ville. A vendre cause départ.

J.A. BEAULIEU — 723-2176



RIMOUSKI, RUE ST-ROBERT

Résidence à revenu, 9 appartements meublés, située près des écoles, très bon revenu, placement très intéressant. Qui veut faire une bonne affaire?

J.C. DEMERS — 723-3871



STE-ODILE — RUE DES RAPIDES

Magnifique bungalow neuf, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, cuisinette, chambre de bain, chauffage électrique, situé dans un site enchanteur. Belle vue sur la rivière Rimouski. Coin très reposant. A qui la chance?

DORIS B. HINS — 723-1021



POINTE-AU-PERE — AVE DU PLATEAU

Résidence unifamiliale, de construction récente, 3 chambres à coucher, salon, cuisine et cuisinette, salle de séjour au sous-sol, salle de lavage et une chambre à coucher. Une magnifique aubaine, qui veut en profiter?

H.P. COTE — 739-4317



RUE MARTIN, STE-AGNES NORD

Grand bungalow, terrain aménagé, beau quartier résidentiel à proximité du centre-ville. Libre immédiatement, repeint à neuf. C'est à voir. A vendre cause de départ.

J.C. DEMERS — 723-3871



BIC, RUE DES CEDRES

Belle grande maison mobile "Glendale" 68' x 14', meublée, incluant garage et piscine, grand terrain aménagé. A vendre cause départ. Qui profitera de cette aubaine?

H.P. COTE — 739-4317



NAZARETH, RUE ESPLANADE

Très belle maison unifamiliale, construction neuve, très vaste terrain paysagé avec un goût remarquable, garage, située dans un site enchanteur, avec magnifique vue sur le fleuve. C'est une aubaine, il faut voir ça. A vendre cause de départ.

J.A. BEAULIEU — 723-2176



ST-ANACLET, ROUTE PRINCIPALE

Magnifique résidence, style cottage, vaste terrain paysagé, piscine intérieure creusée, 2 foyers, grande salle familiale. C'est à voir, à qui la chance de bénéficier d'une belle occasion.

J.A. BEAULIEU — 723-2176



POINTE-AU-PERE, BOUL. STE-ANNE

Bungalow, style Split-Level, construction neuve de belle qualité. Tapis mur à mur, salon et chambres, beaucoup de commodités. Libre, pour livraison immédiate. Venez voir ça, vous serez séduit.

H.P. COTE — 739-4317



COMMERCE, TROIS-PISTOLES

Achat-vente d'automobiles accidentées, pièces usagées de toutes marques. Service relié par télex avec autres, spécialistes à travers le Québec. Bon chiffre d'affaire. Bonne clientèle. A vendre pour cause de santé. C'est une occasion unique pour devenir votre propre patron.

J.C. DEMERS — 723-3871

courtier
rimouski
724-4106

CLICHE, CARRIER, COTE, LANGLOIS, MICHAUD, MARTIN, GIRARDIN & Ass. Ltée



COURTIERS D'ASSURANCES

723-3775

84 St-Germain Est

Rimouski

Le nettoyage de tapis est notre spécialité!

Ne confiez pas ce travail à des novices



Egalement nettoyage après feu ou dégâts par l'eau, location de machine à vapeur. Tapis, tuile et prélat au prix de l'entrepôt!

Damien Boulanger, prop.

CONCIERGERIE MOBILE

115 Rouleau - Rimouski - 724-4557

[Suite à la page 10]

Le Club Richelieu de Luceville a versé son premier don

En effet, c'est lors du souper du 21 Novembre dernier qui réunissait le gouvernement régional R-Yves Banville ainsi que 18 membres, que le président du club R-Denis Savard remit à Mme Gaérane Pelletier, un chèque qui avait été sollicité dans le but de défrayer le coût d'achat de cadeaux de Noël dans le cadre du projet Animation Troisième Age secteur Luceville, dont Mme Pelletier est l'animatrice au Foyer Notre-Dame de la Paix.

Ce projet qui est en vigueur depuis le 1er juin 77 avait prévu dans son programme un après-midi

de festivités pour les vieillards de Luceville durant la période des Fêtes. Cette manifestation aura lieu le 23 décembre et les Richelieu de l'endroit seront fiers d'y assister, car ce club tient à collaborer avec tous les groupes de la société, des plus jeunes aux doyens qui ont tant apporté à notre culture.

Le Club Richelieu de Luceville, procédera bientôt soit le 10 décembre prochain, à la remise de la patinoire de Luceville aux autorités municipales et aux Loisirs Éducatifs, lors d'une soirée récréative organisée dans ce but.



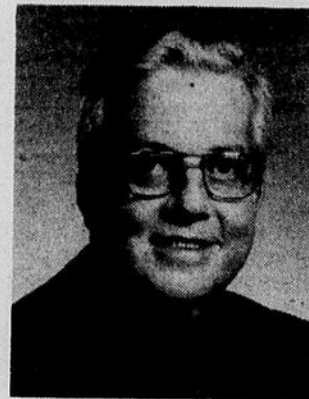
Il s'agira alors de la deuxième oeuvre du club pour cette année.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le gouverneur régional du district No.7 R-Yves Banville, brillait par sa présence lors de ce souper. Yves, lors d'une brève allocution, y alla de ses conseils pour les

nouveaux membres et de son encouragement à tous les autres, afin que le Club Richelieu de Luceville continue de fonctionner avec l'enthousiasme et le dynamisme qui le caractérise si bien.

Le Club Richelieu de Luceville

Mgr Gilles Ouellet, élu président de la C.E.C.C.



L'Archevêque du diocèse de Rimouski, Monseigneur Gilles Ouellet vient d'être élu président de la Conférence des Evêques catholiques du Canada (C.E.C.C.)

avant mandat pour deux ans.

"La Conférence épiscopale est, pour ainsi dire, un conseil dans lequel les évêques d'une nation ou d'un territoire exercent conjointement leur fonction pastorale, en vue de promouvoir et d'accroître le bien que l'Eglise offre aux hommes, et cela, surtout par des formes et des méthodes d'apostolat appropriées aux circonstances de l'époque". (directoire des Evêques en leur ministère pastorale, p. 124)

Il est à noter que Mgr Ouellet occupait auparavant le poste de vice-président de la Conférence épiscopale.

LIONEL MARQUIS

CHIRURGIEN DENTISTE

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h.30 à 17h.

101 RUE LAVOIE — RIMOUSKI
Tél. : 722-7466 et 22-7467



La petite histoire de...

[Suite de la page 9]

couvrit en 1610 le détroit de la baie et le fleuve qui portent son nom.

Quant à Pierre-Lemoyne d'Iberville, il fut soldat, capitaine de vaisseau, explorateur, colonisateur, chevalier Saint-Louis, aventurier, corsaire et trafiquant. Baptisé à Ville-Marie en juillet 1661, il fut enterré en juillet 1706 à la Havane. Il atteignit, par l'Outaouais, la baie James et tous les forts en place; il en assura la garde avec ses deux frères et le chevalier de Troyes.

C'est Thomas James (1593 1635) qui donna son nom à la Baie James. Cet explorateur était à la recherche de la route de l'Asie lorsqu'il passa par le Nord-ouest en 1631-1632.

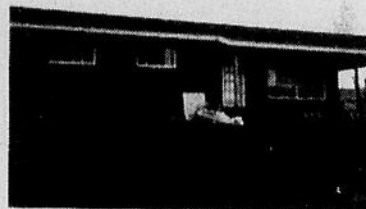
L'avenir de la Jamesie
La venue des blancs dans

le territoire de la Baie James a quelque peu modifié le mode de vie des Autochtones. La construction du Complexe La Grande a donné lieu à la Convention de la Baie James et du Nord québécois, laquelle offrait aux Autochtones le choix de conserver leur mode de vie traditionnel ou d'opter pour l'industrialisation.

Certains ont concrétisé leur désir d'industrialisation qui s'est notamment traduit par la mise sur pied d'un service aérien par les Inuit et la création d'entreprises de déboisement ou de construction chez les Cris.

Des noms surgissent déjà dans le monde autochtone qui identifieront peut-être un jour à leur tour des lieux du vaste Nord québécois.

POUR UNE HEUREUSE TRANSACTION ET UN SERVICE D'EXCELLENCE



Rue des Pinsons



Sacré-Coeur



496 Rue Casault
Bon prix - Excellente condition

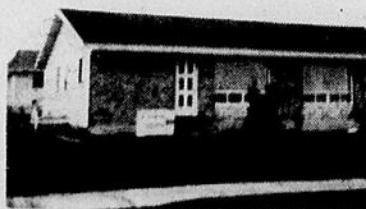


Rue des Pinsons

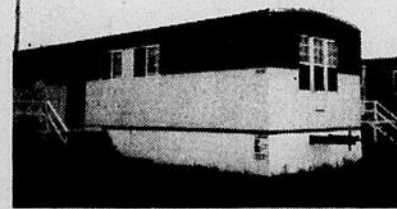
JOLI BUNGALOW
Neuf - Situé à Ste-Agnès Sud
Sur un terrain de 7,650 p.c.
A PRIX D'AUBAINE
Eligible au programme d'aide fédérale.



Rue Pierre D'Anjou



393 Rue Ross
A prix d'aubaine



Parc Maison-Mobiles, St-Anaclet



Rue Mgr Fortin

Au Magasin
ROBERT ST-PIERRE
316 ave Michaud -- 723-7549

NOUS AVONS EN MAINS :

- Tricolette de Nylon en lisières, choix varié.
- Bottes de travail et articles de classe.

Confiez-nous l'achat ou la vente de votre propriété

Jacques Vézina

Représentant

Tél. rés. : 723-4374

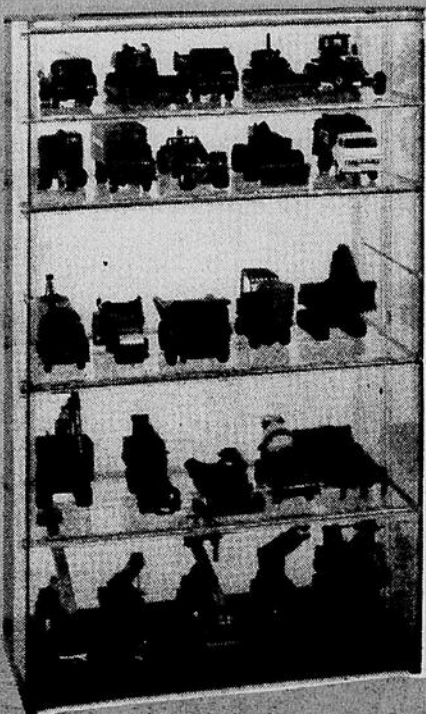
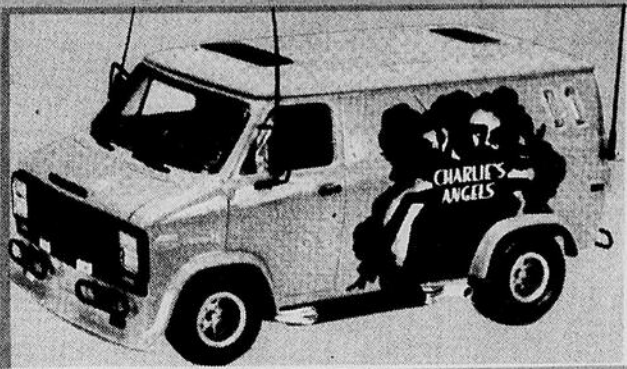
habitations
manérrik

COURTIER
EN
IMMEUBLES

306 LEONIDAS — RIMOUSKI — TEL. : 723-9194



**Choix de REMORQUES
et VANS**



**GRAND
CHOIX
D'AUTOS
Matchbox
et
Corgi
de
toutes
grosseurs**



**GRAND
CHOIX
DE
RADIOS
contrôlés**
Prix à compter
de
\$109.00

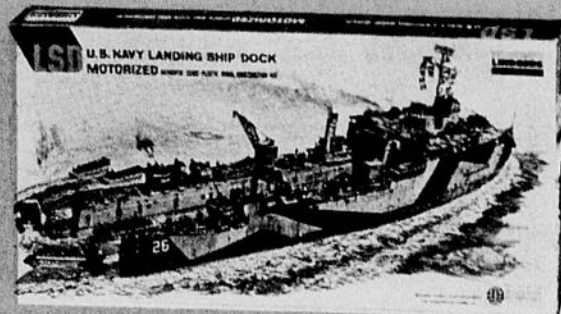
- JEUX DE SOCIÉTÉ
- JEUX DE CHIMIE ET DE GÉOLOGIE
- PLUSIEURS MODÈLES DE TÉLESCOPES



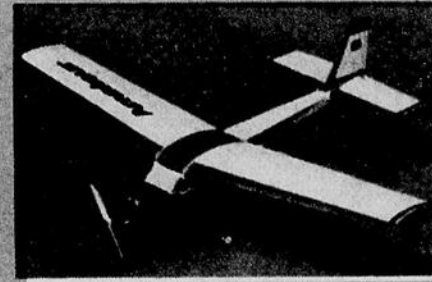
ACCEPTÉES



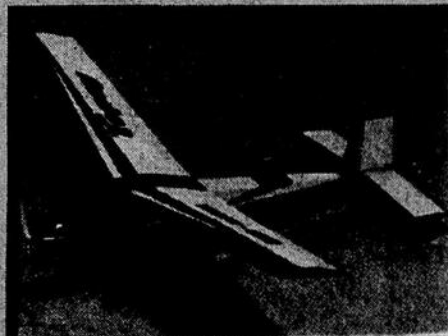
**Plusieurs modèles Lego
POUR SON IMAGINATION**



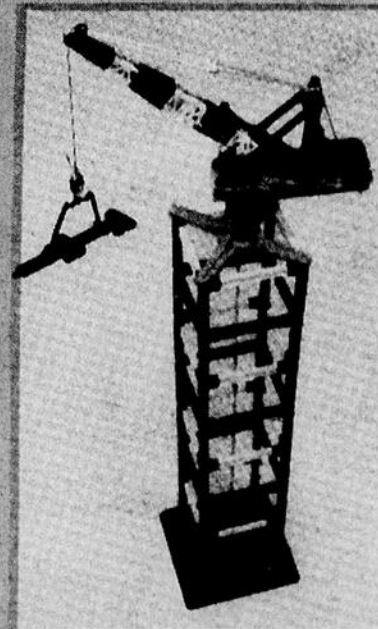
Vaste choix de bateaux, d'avions
et de camions à coller et
de tous les prix.



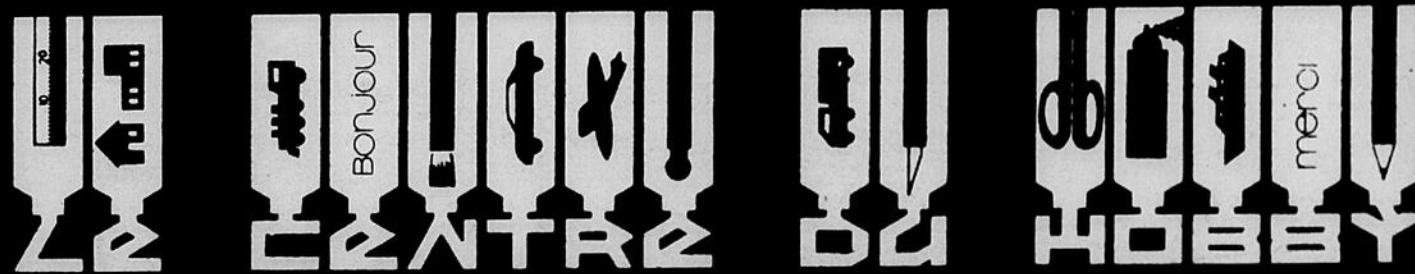
BATEAUX et AVIONS téléguidés



**CHOIX
IMMENSE
D'AVIONS
EN Balsa**
30%
de rabais



JEUX DE MECANO



LA GRANDE PLACE

(ANCIEN LOCAL DE L'ENSEMBLIER)

ECONOMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE



**RIMOUSKI
MONT-JOLI**

**MATANE
AMQUI**

**NOS SPECIAUX SONT EN VIGUEUR
DU MERCREDI AU SAMEDI.**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

CHEZ NOUS, VO

SUPER SPECIAL

OIGNONS

DU QUEBEC — CANADA NO 1



5 LIVRES
POUR

.35

TANGELO

Produit de Floride
Grosneur 125's

La douzaine **.63**

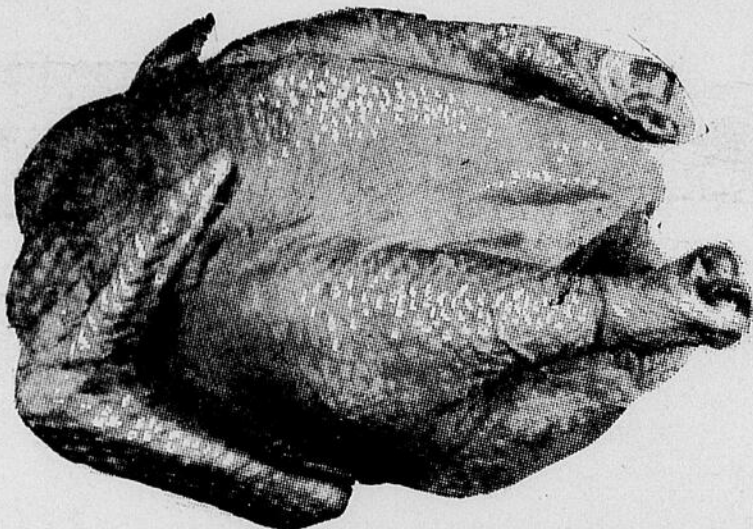
POIRES Anjou
"B.C."

Qualité extra de
fantaisie

Grosneur 150's

6 pour **.55**

POULETS CONGELES



Catégorie Canada
utilité

Gr. 5 à 7 lbs

LA LIVRE

.69

EGG-ROLLS

"ITALIA"

BOITE DE 6's

Plus sauce gratuite
(4 onces)

.95

CRETONS FRAIS

"Gaspésien"

Contenant de
10 onces

.89

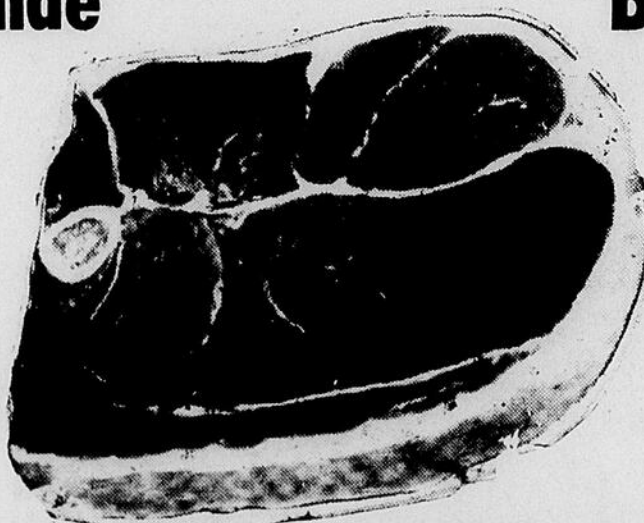
BOEUF DE MARQUE STEER ROUGE A-1

Bifteck de ronde

Désossé

Tranche complète

1.22
La livre



**Bifteck de haut
de ronde**

Partie tendre

1.92
LA LIVRE

ROTI DE CROUPE

SANS OS

LA
LIVRE

1.32

PORC HACHE

Pour pâtés



LA LIVRE

.79

BIFTECK délicatisé

(PIGE)

LA LIVRE

2.02

BIFTECK ou ROSBIF

DE POINTE DE SURLONGE

LA LIVRE

1.82

JARRET DE BOEUF

POUR BOUILLIR

LA LIVRE

.72

OMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE

US, VOUS ETES CHEZ VOUS!

**ASSOUPPLISSEUR
POUR TISSUS**

"Downy"

Contenant
de
2 litres

2.69

RGNE - ECONOMIE - EPARGNE - ECONOMIE - EPARGNE

Noël, les enfants et les jouets

A chaque année, à cette période, les parents sont sollicités de toutes parts pour les cadeaux destinés aux enfants. L'Association d'Éducation Préscolaire du Québec recommande aux parents d'être vigilants face à toute la publicité sur les jouets. Les parents ne doivent pas se laisser impressionner par les jouets dits éducatifs à prix élevés. Le plaisir qu'un jouet peut

procurer n'est pas en relation avec son prix. C'est pourquoi l'A.E.P.Q. suggère des cadeaux spéciaux, économiques, faciles à se procurer ou à fabriquer et qui plairont aux enfants d'âge préscolaire et plus vieux.

1. Jeu de déguisement: dans un coffre (boîte de carton ou de bois bricolée par la mère ou le père), on met de vieux vêtements usés, de vieux souliers,

chapeaux, sacs à main. Vos enfants passeront de longues heures à se déguiser.

2. Jeu de l'épicerie: mettre dans une grande boîte différentes boîtes de conserve vides dont vous aurez camouflé le bord tranchant avec un ruban gommé. Vous aurez beaucoup de plaisir à les voir jouer à l'épicerie et aux clients.

3. Jeu de peinture: acheter quelques pots de gouache (rouge, bleue, jaune) et quelques pinceaux. Les tout-petits peindront d'abord sur du papier journal puis sur des sacs d'épicerie. Les enfants pourront faire eux-mêmes les mélanges de couleur. Servez-vous de grandes chemises usées pour adultes, coupez les manches et vous aurez de bons couvre-tout pour vos enfants.

4. Jeu pour jouer avec l'eau: mettre dans une boîte des contenants et bouteilles de plastique de différentes grosseurs, des entonnoirs de différentes grosseurs, des cuillères à mesurer et un tablier de plastique. Vos enfants s'amuseront longtemps si vous leur prêtez votre lavabo, votre savon et vos éponges.

5. Coin pour sauter: instal-

lez un vieux matelas et de vieux coussins dans un coin de votre maison pour que les enfants puissent y sauter à volonté. Négociez un moment spécial avec vos voisins d'en bas, si nécessaire. Il est essentiel que les enfants puissent sauter, grimper, courir pour bien se développer. Vos enfants seraient heureux de découvrir ce coin spécial le matin de Noël.

6. Marionnettes: Des bas, des gants et des mitaines dépareillés peuvent être décorés pour en faire de jolies marionnettes.

7. Coin de sable: Emplissez

la barboteuse de l'été dernier avec du sable. Installé dans un coin de votre maison, ce carré de sable, il prolongera un très grand plaisir d'été tout au long de l'hiver.

8. Carte d'abonnement à la bibliothèque municipale: vos enfants seront ravis de découvrir que cette carte leur permet d'emprunter quelques livres à la fois. C'est à l'âge préscolaire que se développe le goût pour la lecture.

9. Carte d'abonnement à la joujouthèque ou matériathèque: Dans certaines localités du Québec, on peut

maintenant emprunter des jouets. C'est un système amusant pour les enfants et économiques pour les parents.

10. Billets spéciaux: vos enfants pourront utiliser ces billets pour s'acheter un disque ou un livre, ou pour aller au cinéma ou au théâtre, par exemple.

L'A.E.P.Q. appuie l'action de l'Association des Consommateurs du Canada, section Québec, et incite les parents à se fier à la critique des nouveaux jouets qui paraît dans la brochure "Jouets 78" de l'A.C.C. (Québec).



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
REGLEMENT 77-1132,
\$67,000.00 pour pourvoir
aux argents nécessaires pour
l'exécution de travaux de
voirie dans les rues Horizon,
du Versant et des Sources.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE
DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MU-
NICIPALITE DE LA CITE DE
RIMOUSKI

AVIS PUBLIC, EST, PAR LES
PRESENTES DONNE PAR
HUBERT DUBE, Greffier de
la Cité, que le Conseil de la
Cité a adopté le 7 octobre
1977, le règlement numéro
SOIXANTE-DIX-SEPT MIL-
LE CENT TRENTE-DEUX
(77-1132) au montant de
\$67,000.00 pour pourvoir
aux argents nécessaires
pour l'exécution de travaux
de voirie dans les rues Ho-
rizon, du Versant et des
Sources.

Ce règlement a été approu-
vé par :

1. Les propriétaires d'im-
meubles imposables de la
Cité lors de la période
d'enregistrement tenue à
l'Hôtel de Ville les 19 et
20 octobre 1977 de 9:00
hres a.m. à 19:00 hres
p.m..
2. Le Ministre des Affaires
Municipales du Québec,
le 18 novembre 1977.
3. La Commission Municipa-
le du Québec, le 18 no-
vembre 1977.

Ce règlement SOIXANTE-
DIX-SEPT - MILLE CENT
TRENTE-DEUX (77-1132)
entrera en vigueur confor-
mément à la Loi.
DONNE A RIMOUSKI, CE
VINGT-HUITIEME JOUR DU
MOIS DE NOVEMBRE MIL
NEUF CENT SOIXANTE-DIX-
SEPT.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Cité.



Public Notice

PROMULGATION OF BY-
LAW 77-1132, \$67,000.00
provide the necessary key-
money for the execution of
public works in Horizon, du
Versant and des Sources
Streets.

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF THE CI-
TY OF RIMOUSKI
TO THE CITIZENS OF THE
MUNICIPALITY OF THE CI-
TY OF RIMOUSKI

PUBLIC NOTICE IS HEREBY
GIVEN BY HUBERT DUBE,
City Clerk, that the City
Council, on October 7th,
1977, has adopted by-law
number SEVENTY-SEVEN -
ONE THOUSAND ONE
HUNDRED AND THIRTY
TWO (77-1132) in the a-
mount of \$67,000.00 to
provide the necessary key-
money for the execution of
public works in Horizon, du
Versant and des Sources
Streets.

Such by-law has received
the approval of :

1. The property-owners of
the City during the re-
gistration period held at
the City Hall, on June 15
& 16th, 1977, from 9:00
a.m. to 7:00 p.m..
2. The Honorable Minister of
Municipal Affairs of Qué-
bec, on November 18th,
1977.
3. The Municipal Commis-
sion of Québec, on No-
vember 18th, 1977.

Such by-law 77-1132 will be
in force according to the law.
GIVEN AT RIMOUSKI, THIS
TWENTY-EIGHT DAY OF
THE MONTH OF NOVEM-
BER IN THE YEAR ONE
THOUSAND NINE HUN-
DRED AND SEVENTY-SE-
VEN.

Hubert Dubé, a.m.o.,
City Clerk.



Radio Québec

dans sa série "CHACUN SON TOUR", présente,
"ECOLE A VENDRE"

Une émission entièrement réalisée par une équi-
pe régionale de production, dans le cadre du
programme de régionalisation de Radio-Québec.

Une émission à ne pas manquer, qui parle de
nous et sera diffusée le **lundi, 19 décembre 1977,**
de 19h00 à 19h30 par CJBR-TV, Rimouski.

Radio-Québec a quelque chose à vous montrer.
Ayez l'oeil sur elle!



Radio
Québec

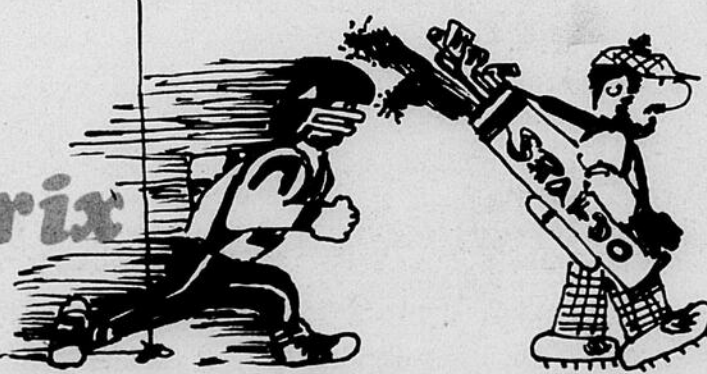
Région de l'Est.

Vous avez des commentaires à faire sur cette émission?
Composez "0", demandez à la téléphoniste Zenith 2-6770.
C'est gratuit et on sera à l'écoute!

A Rimouski et dans la banlieue, composez 723-2250.



pour
plus d'espace
plus de choix
plus de services
et de meilleurs prix
avec tout ça...



Un Gaspésien devient Roi de la Luzerne en 1977



Les gagnants provinciaux de 1975 et 1973, MM. Réal Lambert [à gauche de la photo] et Marcel Rodier, [à droite], tous deux de Saint-Valérien, comté de Shefford, entourent ici le roi de la luzerne 1977, M. Luc Cavanagh de Saint-Omer dans le comté de Bonaventure.

Après cinq années d'effort de labeur et d'investissements, Luc Cavanagh, agriculteur de Saint-Omer dans le comté de Bonaventure, a remporté le titre tant convoité de roi provincial de la luzerne pour l'année 1977.

Le comité Opération Luzerne a honoré M. Cavanagh de même que les douze gagnants régionaux de ce concours provincial lors de la journée de la Luzerne, le 16 novembre dernier à Rimouski. Au-delà de 400 personnes ont pris part à l'événement.

Un homme persévérant

Les efforts constants déployés par Luc Cavanagh sont doublement méritoires de l'avis des juges provinciaux de ce concours. "La

région a ses charmes, mais au point de vue agricole, elle n'a pas été gâtée par la nature" affirmait d'ailleurs le coordonnateur agricole du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, M. Réal Gendron.

Installé dans une région aux sols plutôt pauvres, où la main d'œuvre se fait rare et la belle saison assez courte, Luc Cavanagh a su Persévérer. Il n'est pas homme à prendre des décisions irréfléchies. Aussi, avant de se lancer dans la luzerne, a-t-il pris le temps de bien se renseigner et de consulter des spécialistes. Encore aujourd'hui, il raconte qu'il passe un mois par année à visiter ici et là les champs voisins, à parti-

ciper aux diverses journées agricoles organisées par le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) et à s'informer sur les techniques de pointe. "Aujourd'hui, affirme-t-il, la luzerne est bien implantée chez moi et elle y est pour y rester".

Une révolution verte au Québec

Cette journée venait clôturer l'Opération luzerne qui démarrait il y a cinq ans en vue d'introduire et de développer la culture de cette plante fourragère au Québec. Le secrétaire du comité chargé de mener à bien cette expérience, M. Jean-François Bertrand du Service des productions végétales au ministère de l'Agriculture du Québec a fait, au cours de cette journée, le bilan qui suit: "Même si le Québec n'a pas atteint l'objectif d'un million d'acres en luzerne, on peut qualifier cette opération de révolution verte." En effet, pendant cette période de cinq ans, 1600 agriculteurs différents se sont inscrits aux concours régionaux de luzerne, nous a-t-il appris. Depuis le lancement de cette opération, la culture de cette plante fourragère s'est donc de plus en plus répandue au Québec et aujourd'hui, bon

nombre de luzernières verdissent le paysage.

Des conseillers en grandes cultures du ministère ont d'ailleurs appuyé les dires de M. Bertrand sur la popularité grandissante de cette plante fourragère au Québec. Selon eux, les superficies ensemencées de luzerne ont augmenté dans la plupart des régions depuis qu'on applique une meilleure régie de coupe et de conservation. De plus, les agriculteurs craignent moins de cultiver de la luzerne parce qu'ils savent maintenant que cette culture est possible au Québec, que le foin obtenu est de meilleure qualité et que de ce fait, elle s'avère plus économique.

L'enthousiasme manifesté au cours de cette journée provinciale n'a cependant pas empêché les spécialistes de reconnaître qu'il reste du travail à accomplir. Le

contrôle des mauvaises herbes, les resemis et le gel dans les luzernières figurent parmi les préoccupations quotidiennes des conseillers agricoles pour les saisons à venir.

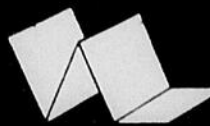
Des heureux gagnants

Lors de cette journée de clôture, le ministère de l'Agriculture du Québec a honoré le gagnant provincial, M. Luc Cavanagh, d'

une plaque souvenir et d'un trophée qu'il conservera pendant un an. Les douze gagnants régionaux ont eux aussi reçu une plaque souvenir; ils se sont partagés en plus un don de \$15,000 offert par le MAQ.

Au nom des Engrais chimiques du Québec Inc., M. Maurice Hardy a remis à chacun des gagnants une

[Suite à la page 16]



**CONSTRUCTION
VALMONT LEPAGE**

RESIDENTIELLE ET COMMERCIALE

Entrepreneur général

Réparations de tous genres

Estimation gratuite **723-7727**

Travail garanti

393, 2e rue ouest, Rimouski.

Qui va chez Robert Sénéchal pour ses achats ou cadeaux?

Vous...



Robert Sénéchal Ltée.
146 de la Cathédrale, Rimouski

CONFIEZ-NOUS

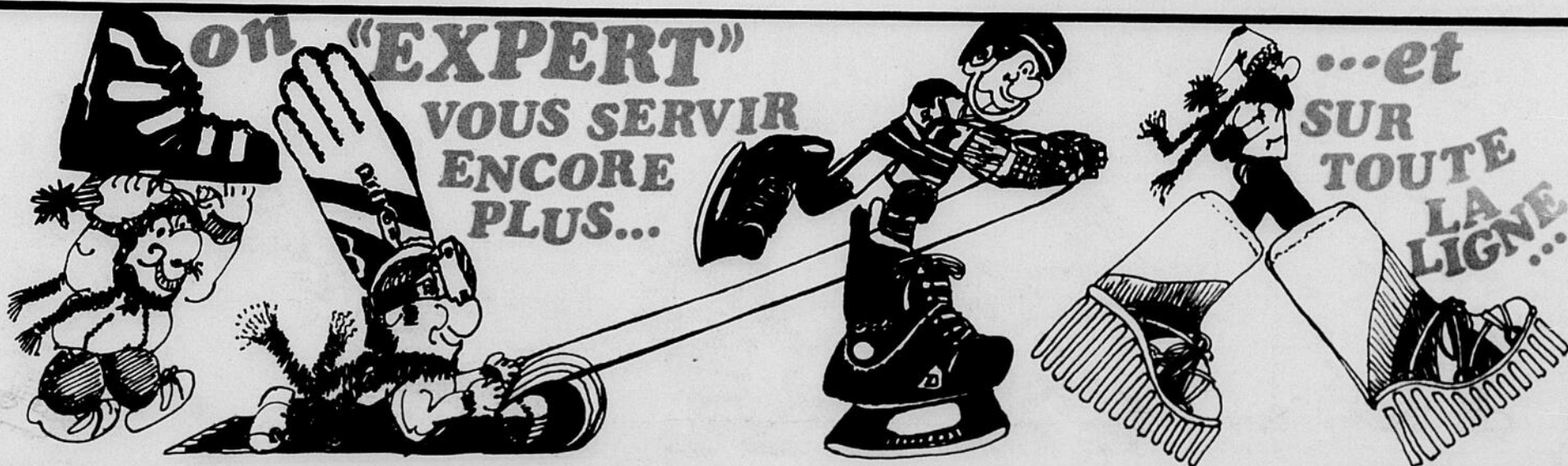
L'entretien général de vos planchers, murs, fauteuils, tapis, meubles, bureaux et résidences.

NOUVEAU SERVICE:

Sablage de plancher de bois franc et cirage de plancher au varathan.

Gervais Gendreau

Tél.: 724-9464 à l'heure des repas



information 01

Vingt-sept activités de stimulation de l'économie

Le nouveau programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi lancé par le gouvernement du Québec comprend vingt-sept activités divisées en cinq volets. Un bon nombre de budgets compris dans ce programme sont disponibles pour les organismes de la région. Ainsi un programme prévoit des investissements dans le commerce et l'industrie de quelque \$75,300,000 de \$12,400,000 dans l'habitation, de \$144,400,000 dans les travaux publics et de 21,800,000 dans les projets communautaires et de \$3,000,000 dans la concertation. Ces chiffres sont évidemment pour l'ensemble du Québec.

Parmi les programmes les plus intéressants, mentionnons un programme d'aide à l'expansion de la petite et moyenne entreprise innovatrice et d'aide au finance-

ment de la petite entreprise. Toujours au niveau du commerce et de l'industrie, un programme de \$12,7 millions sera mis en application au niveau de la construction-rénovation de silo et d'équipement de séchage agricole. Un autre budget de \$2,8 millions sera consacré à la construction de bateaux et autres projets maritimes. Dans le domaine de l'habitation, les argents seront dépensés dans la restauration résidentielle, le recyclage d'écoles désaffectées et, surtout, l'isolation des maisons.

C'est au niveau des travaux publics que les sommes les plus importantes seront attribuées. Ainsi quelque \$30 millions seront consacrés aux travaux municipaux, \$22,5 aux travaux sylvicoles, \$19,1 aux équipements récréatifs, \$6,7 aux équipements sociaux, \$14 millions pour la voirie

forestière et 27,8 millions aux travaux routiers et d'infrastructures de transport. Par le biais du programme des équipements récréatifs, il est ainsi possible d'offrir aux municipalités et aux organismes sans but lucratif de la région un régime de subventions pour les aider à compléter l'aménagement de pistes cyclables, de pistes de ski de fond, ou encore pour développer des sites favorables pour randonnée pédestres,

à l'escalade, à la spéléologie etc. D'autres budgets sous la juridiction du ministre des Affaires culturelles, pourront être consacrés à l'entretien et à la sauve-

garde des propriétés historiques.

Enfin, mentionnons qu'un budget de \$15 millions sera consacré à un programme

expérimental de création d'emplois communautaires dont la gestion fut confiée à la Conférence administrative régionale de l'Est du Québec.

L'Université du Québec à Rimouski

Encore plus présente dans la région KRT et côte sud

L'université du Québec à Rimouski vient de procéder à une réorganisation du secteur des études à temps partiel dans la grande région de Rivière-du-Loup, La Pocatière et Montmagny; en effet, monsieur Robert Paré, qui était jusqu'à dernièrement agent de liaison pour cette partie du territoire, a été promu adjoint au doyen. Monsieur Paré continuera à être disponible

à la clientèle étudiante comme auparavant; il sera cependant secondé par un nouvel agent de liaison dont la nomination devrait se faire au début de l'année 1978. Le pied-à-terre de ce dernier sera à La Pocatière Montmagny.

L'UQAR offre des cours dans la région du KRT depuis ses tout débuts; elle a procédé à chaque année à l'admission d'un nombre

sans cesse croissant d'étudiants adultes: à l'automne 1969, 63 étaient inscrits à des cours, à l'automne 1975, il y en avait 646 et à l'automne 1977, on approche le millier (920). Ce développement rapide, allié au désir de l'UQAR de continuer à donner un service de qualité, sont deux facteurs ayant motivé cette réorganisation et cette addition du personnel.

Un gaspésien devient ...

[Suite de la page 15]

sculpture sur bois, signée Roger Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

La Coopérative fédérée de Québec et l'Association des marchands de semences du Québec ont également offert d'autres prix aux gagnants régionaux dont voici les noms: MM. Luc Cavanagh, de Saint-Omer, comté de Bonaventure (région 1); Egide Labonté, de Saint-Lazare, comté de Bellechasse (région 2); Jean-Luc Blais, de Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, (région 3); Arthur Spénard, de Victoriaville, comté Arthabaska, (région 4); Bessette & Frères, de Waterville, comté de Compton (région 5); Guy St-Jean, de Saint-Basile-le-Grand, comté de Verchères, (région 6); Guy Laberge, de Sainte-Marthe, comté de Val-de-Richelieu (région 7); Jules Chartrand, de Plaisance, comté de Papi-neau (région 8); Robert & Frères, de Saint-Eugène de Guigues, comté de Témiscamingue (région 9); Napoléon Brien, de Saint-Roch de l'Achigan, comté de l'

Assomption (région 10); Ferme Gervais & Frères, de Saint-Timothée, comté de Laviolette (région 11); Almas Boudreault, de Sainte-Croix, comté de Lac St-Jean (région 12).

Mot de la fin

L'Opération luzerne a donc pris fin en cette journée et M. Ferdinand Ouellet, sous-ministre de l'Agriculture, a profité de l'occasion pour louer les efforts de tous les participants aux concours de luzerne, en particulier ceux du roi provincial, M. Cavanagh. Se trouvant dans son pays d'origine, M. Ouellet a reconnu que les agriculteurs de la région du Bas-du-Fleuve vivent dans des conditions plutôt difficiles. Il les a cependant encouragés ainsi que le personnel du ministère à continuer leur travail tout en ne perdant pas de vue que "la dépendance du Québec en alimentation du bétail s'accroît de jour en jour".



EBEQ LTEE

150 Ave de la Cathédrale Rimouski
Tél. 723-8521

**DE TOUT
POUR TOUS
EBEQ**

**Nous avons
des suggestions
de cadeaux ...
à vous offrir**

- EMBALLAGES SPECIAUX DE 2, 3 OU 4 LIVRES
- CHANDELIERS, ETC.

NOUS PROFITONS DE
L'OCCASION POUR VOUS
SOUHAITER DE

**Joyeuses
Fêtes**

**SUIVEZ-NOUS on aménage
juste à côté..**



bienvvenue

sports experts

FIXATION SALOMON 444
PRIX REGULIER: **75.00**
POUR: **59.95**

FIXATION LOOK N-57
PRIX REGULIER: **110.**
POUR: **72.95**

ENSEMBLE DE SKI DE FOND
GARANTIE D'UN AN
SKI ROSSIGNOL TOURING FIBRE
BOTTE TYROL - FIXATION STRIDE
BATON TONKIN
PRIX REGULIER: **110.95**
POUR: **79.95**

SKI ROSSIGNOL ST
ET ROSSIGNOL ROC
COMPETITION
PRIX REGULIER: **235.**
POUR: **184.95**

20%
SUR TOUS LES VETEMENTS
DE SKI ALPIN ET DE SKI DE FOND

BATON PAY EN ALUMINIUM
HORIZON SUPER COMPETITION
PRIX REGULIER: **25.95**
POUR: **16.95**

SKI POUR ENFANT JR.
SANDWICH EN FIBRE DE VERRE
120 à 160 cm.

59.95

BOTTE NORDICA
ASTRAL PRO
PRIX REGULIER: **155.**
POUR: **129.95**

BOTTE NORDICA
VOGUE POUR FEMME
PRIX REGULIER: **105.**
POUR: **79.95**

CASQUE JOFA
PRIX REGULIER: **21.95**
POUR: **13.95**

CASQUE COOPER # SK-300
SPECIAL: **7.95**

PATIN DAOUST # 301 JR.
SPECIAL: **41.95**

40%
SUR EQUIPEMENT DE HOCKEY COOPER

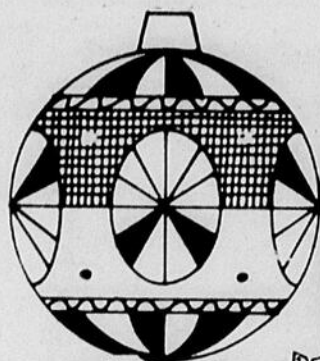
HOCKEY VICTORIAVILLE
SPECIAL: **2.99**

BOTTE NORDICA
ASTRAL SURPRISE
PRIX REGULIER: **135.**
POUR: **99.95**

PATIN DAOUST # 301 SR.
SPECIAL: **83.95**

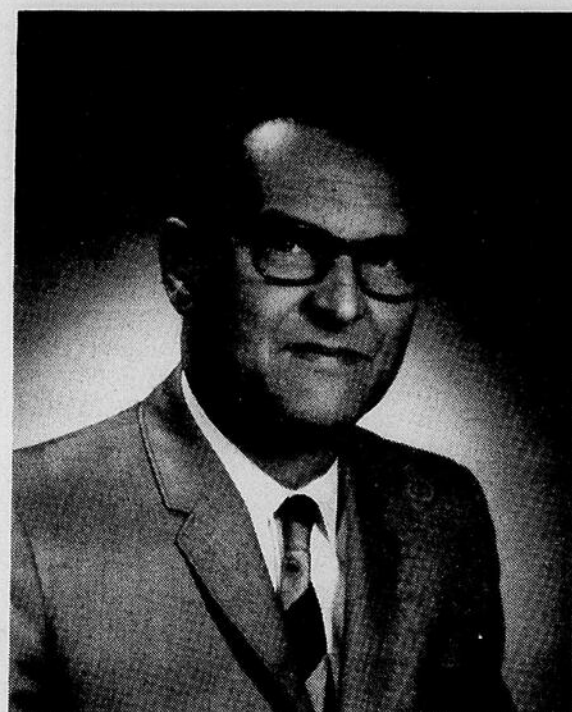
108, St-Germain est
Rimouski, Qué.
Tél: (418) 723-6543

N.B.: VOIR LES SPECIAUX SPORTS EXPERTS ANNONCES A LA
TELEVISION ET SUR NOTRE CATALOGUE.



OPERATION

**Jusqu'au
31 décembre
on l'aura!
ENSEMBLE...**



M. CHARLES BELZILE

COOPRIX:

**UNE REUSSITE
COLLECTIVE!**

"Quand nous avons fondé la Ménagère Coop à Rimouski, notre objectif était de voir le plus grand nombre possible de consommateurs faire de leur coopérative la solution pour prendre leurs affaires en mains et pour devenir propriétaire chez eux. Ils le réalisent avec COOPRIX cette année plus que jamais. On croit rêver devant une si belle réalisation!"



**Demandez votre catalogue "CAT"
et commandez une multitude
d'articles et de cadeaux de Noël
à des prix nettement économiques!**

:cooprix:

333 BOULEVARD RENÉ-LEPAGE, RIMOUSKI.

9 MILLIONS



GILBERT LEVESQUE
Chef, département des viandes

Cette semaine, nous continuons nos efforts pour vous permettre d'économiser vraiment au comptoir des viandes. Si vous demandez les produits énumérés ci-dessous, soyez convaincus à l'avance que votre budget s'en ressentira à votre avantage!

● **Poulet "Bec d'Or"**
2 A 3 LIVRES

● **Pointe de surlonge**
CONGEE

● **Salade "Taillefer"**
FORMAT 32 ONCES



M. RAYMOND LEPAGE
Contrôleur

Le contrôleur de COOPRIX est un employé qui compte 25 années de loyaux services. Il a suivi la courbe de notre coopérative depuis LA MENAGERE jusqu'à l'implantation de COOPRIX. Mais surtout, il a été un des hommes-clés qui n'ont rien ménagé comme effort afin d'assurer la réussite actuelle. Aujourd'hui, il occupe un poste-clé au sein de l'administration de notre coop. Il lui arrive quelquefois de songer aux ventes d'il y a un quart de siècle et de les comparer à celles de 1977. Et lorsqu'il tente d'expliquer les résultats, il n'a qu'à songer au rôle qu'il a joué, avec tous les autres employés, afin de répondre aux besoins de nos membres. Raymond Lepage et COOPRIX : une bonne équipe!

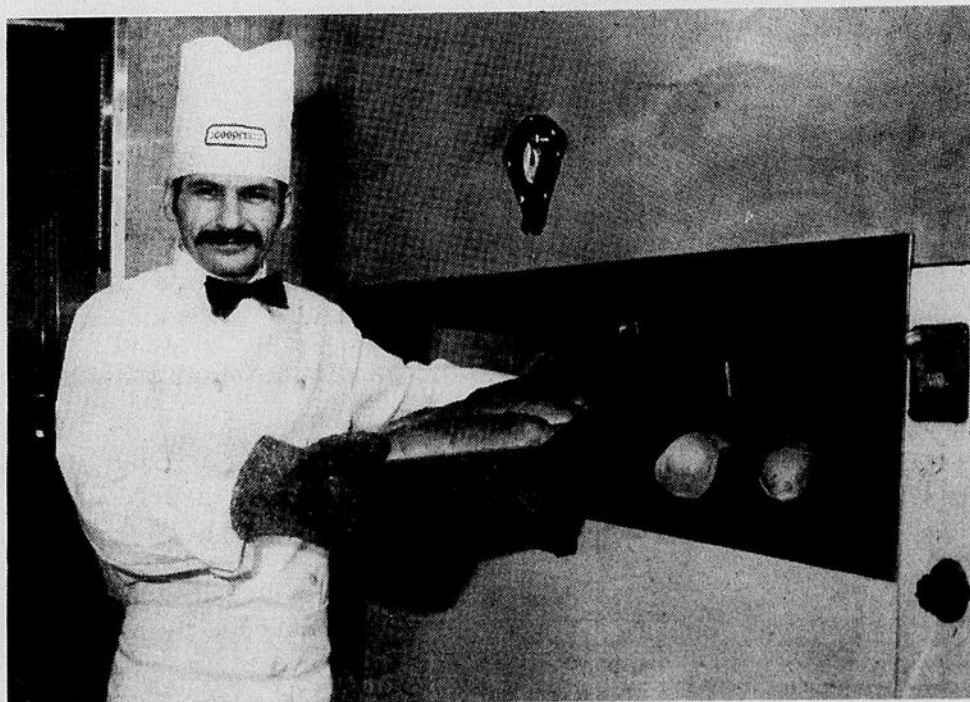
COMPTOIR des FROMAGES



Marie Lagacé

Nous avons le plaisir de vous présenter Marie Lagacé, notre nouvelle responsable du comptoir des fromages. Marie possède une longue expérience au service des usagers de Cooprix. Depuis des années, elle a eu le plaisir de vous accueillir et de vous servir.

Désormais, elle mettra son expérience et ses talents à vous offrir la plus grande gamme de fromages canadiens et importés. Faites-lui confiance : elle n'a qu'un désir, celui de bien vous servir!



C'est le temps de commander vos pâtisseries pour les fêtes. Voyez nos pâtisseries à leur comptoir. Ils vous donneront toutes les informations sur leurs spécialités : pâtisseries, gâteaux, mokas, brioches et pains de toutes sortes qui feront les délices de votre famille et de vos invités à l'occasion de vos repas des fêtes. Mais pour ne pas être déçus, nous vous suggérons de passer votre commande **MAINTENANT !**

But des arrosages contre la tordeuse

Protection des approvisionnements et maintien des emplois existants

Les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette visent surtout à maintenir l'approvisionnement de l'industrie forestière et à sauvegarder les emplois existants. Voilà, en substance, ce qui se dégage de l'exposé de M. Jean-Paul Nadeau, directeur de la Recherche en Économie forestière au ministère des Terres et Forêts du Québec dans le cadre d'un débat sur les arrosages tenu aujourd'hui à Rimouski.

Organisé par le Conseil Régional de l'Environnement de l'Est du Québec, le débat auquel assistait le public mettait notamment en présence des représentants du ministère des Terres et Forêts, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, des Services de Protection de l'Environnement, d'Environnement Canada, du Centre régional de Toxicologie, de l'Université Laval, de la Société pour Vaincre la Pollution et de l'entreprise forestière privée.

Expliquant que l'intervention de l'État repose surtout sur des considérations d'ordre économique, M. Nadeau a exposé les grandes lignes et présenté les résultats les plus significatifs d'une étude économique réalisée par le service de la recherche du ministère sur la rentabilité des arrosages aériens. Ainsi M. Nadeau a soutenu que, sur une période de plus de 40 ans, la non intervention aurait signifié pour le Québec des pertes annuelles de

quelque \$90 millions en termes de droits de coupe, taxes, impôts et salaires, ainsi que la perte d'environ 17.000 emplois. En raison de l'état sévère de l'infestation dont fait l'objet la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie, où l'on trouve une forte concentration de sapin, la décision de ne pas arroser dans ce secteur aurait entraîné, sur une période de plus de 40 ans, des pertes maximales annuelles de \$8 millions en salaires, suite à la perte de près de 6.500 emplois.

Les mécanismes de consultation

Plus tôt, c'est M. Guy Boissinot, le directeur de la Conservation au ministère des Terres et Forêts qui, le premier, avait été invité à prendre la parole. Il s'est d'abord attaché à démontrer le sérieux du programme de lutte entrepris par le ministère. Passant en revue les principaux mécanismes de consultation créés spécialement en fonction de l'épidémie actuelle, M. Boissinot a soutenu que ces comités et organismes, plus d'une vingtaine en tout, sont consultés régulièrement. Selon lui, ces organismes sont spécialisés dans toutes les disciplines inhérentes aux problèmes causés par la pulvérisation d'insecticides. D'après le directeur de la Conservation, ce cheminement permet au ministère de prendre les meilleures décisions, compte tenu de l'état actuel des connaissances dans le domaine de la technologie.

Auparavant, M. Boissinot avait défini brièvement les différents paliers de responsabilités que concernent au ministère les programmes de lutte contre la tordeuse. Reprenant ensuite des passages d'une lettre que le ministre Bérubé faisait parvenir récemment au D.P.D. McTaggart Cowan, président du groupe d'experts sur le fénitrothion, le directeur de la Conservation a notamment rappelé que la décision d'arroser se situe entre l'idéal scientifique qui dicte de laisser la nature suivre son cours, et la réalité économique qui dicte de sauvegarder les emplois d'une population déjà durement éprouvée par le chômage. Une fois la décision prise, a poursuivi M. Boissinot, les interventions ont été pondérées dans toute la mesure du possible, en tenant compte de l'utilisation maximale des forêts.

Le choix des insecticides

Pour ce qui est du choix

S. O. S. aux parents

Depuis longtemps, l'éducation chrétienne se donne à l'école sans que les parents aient trop à s'en occuper; en général en est satisfait de ce qui se donne à l'école et on se préoccupe peu de continuer cet enseignement à la maison.

Mais combien de temps cela va-t-il encore durer? Déjà, on s'interroge beaucoup pour savoir s'il revient aux professeurs de préparer le jeune à un sacrement donné, que ce soit l'Eucharistie, le Pardon ou la Confirmation; il est dans la tâche de l'enseignant de donner l'enseignement religieux, mais, est-ce que c'est à lui, que revient tout seul la tâche d'initier les jeunes aux sacrements? Il est donc de première importance de nos préparer, nous les parents, à les seconder et peut-être même à les remplacer dans cette tâche de préparation immédiate aux sacrements.

Il est donc devenu urgent pour l'enfant qui reçoit un sacrement pour la première fois que ses parents soient les premiers à l'initier et à continuer de l'en faire profiter. Ainsi, il faut nous préparer ensemble pour être prêts.

A ce sujet, quelques parents du Comité d'école de St-Robert convoquent une importante réunion qui se tiendra:

au sous-sol de l'école St-Robert, mercredi le 7 décembre 1977, à 19h.30 p.m. [d'une durée maximum de deux heures]

Louise Albert
Jacques Lafontaine
en collaboration avec
Laval Gauvin, ptre

des insecticides et leur mode d'emploi, M. Boissinot a expliqué que le Québec s'en remet entièrement aux recommandations de l'Institut de recherches en répression chimique du ministère fédéral de l'Environnement. Il a précisé entre autre que le programme de lutte de chaque année est soumis au Comité interministériel fédéral-provincial de surveillance écologique des pulvérisations aériennes qui s'occupe, par l'entremise de son sous-comité de l'environnement, d'élaborer un programme de surveillance écologique.

L'aspect entomologique de la lutte

Prenant à son tour la parole lors de cette réunion M. Gérard Paquet, le directeur du service d'Entomologie et de Pathologie au ministère, a déclaré, en substance, que sur de vastes étendues, les insecticides chimiques demeurent encore aujourd'hui le seul recours pour minimiser les dommages attribuables à la

tordeuse des bourgeons de l'épinette. Toutefois, a tenu à préciser M. Paquet, le Québec participe depuis 1971, en collaboration avec Environnement Canada, à des recherches visant à trouver un substitut aux insecticides chimiques pour combattre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Selon lui, cette année encore, le Québec a participé indirectement à des arrosages expérimentaux à l'aide de différentes solutions à base de la bactérie "Bacillus thuringiensis". Mais le B.t. ne serait pas encore tout à fait au point. Bien qu'il semble donner des résultats satisfaisants sur de petites étendues, son efficacité sur

de vastes superficies reste encore à évaluer. Ainsi, le printemps prochain, on projette de traiter au B.t. quelque 30.000 acres de forêts gaspésiennes en vue de vérifier si les résultats satisfaisants obtenus sur des parcelles réduites peuvent être répétés sur de grandes superficies.

M. Paquet a aussi rappelé que la présente épidémie de la tordeuse est la troisième au Québec depuis le début du 20e siècle. Son évolution très rapide a fait augmenter les superficies infestées de 375.000 acres en 1968 à quelque 81 millions d'acres en 1977. Depuis toutefois, l'épidémie a ralenti son rythme de propagation.

22 Bl Ste-Anne

Tél. 723-2734

Armoires de la Pointe Enr.

J.P. Coats

Pointe-au-Père

Spécialités :
armoires et vanités

LES CISEAUX SINGER POUR SON BAS DE NOËL!



Des ciseaux dans un bas de Noël
Idéal pour une couturière. Voici
trois ensembles qui sauront lui
plaire agréablement.

Ensemble no 15: 2 paires \$1750⁺
dans une boîte-cadeau

Ensemble no 18:
3 paires dans un étui \$2750⁺
en cuvette

Ensemble no 19: 4 paires dans un
étui en cuvette (tel qu'illustré) \$4250⁺

C-898—Ciseaux
à poignée
coussinée, 8 1/2"

\$1100⁺

C-807—Ciseaux à
denteler, 7 1/2"
C-848—Ciseaux à
denteler pour gauchers

\$1750⁺

C-868—Ciseaux
de couturière, 8"

\$1100⁺

C-805—Ciseaux
de couture, 5 1/2"

\$650⁺

C-808—Ciseaux
pour polyester, 8"

\$1250⁺

C-814—Ciseaux
de broderie, 4"

\$550⁺

† Le prix peut varier.

SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants

LA GRANDE PLACE — RIMOUSKI — Tél.: 723-2072

FOYER de RIMOUSKI Inc.

ASSEMBLEE PUBLIQUE ANNUELLE D'INFORMATION

Les membres du Conseil d'administration du Foyer de Rimouski Inc. ont le plaisir d'inviter toute la population ainsi que les représentants de groupements socio-économiques à son assemblée annuelle d'information qui se tiendra

LE LUNDI, 12 DECEMBRE 1977
en la salle du 2e étage
AU FOYER DE RIMOUSKI INC.
645 Ouest, Boul. St-Germain
à 19:30 heures.

**CORDIALE BIENVENUE
A TOUS!**

Le Conseil de l'Unité Canadien

A la recherche d'équilibre et d'équité

Précisons d'emblée que la présente discussion n'en tend porter ni sur la théorie de l'état dans son ensemble ni même sur une analyse du sens profond que revêt un référendum en démocratie. Notre attention se portera sur une question précise et d'une importance immédiate, à savoir l'utilisation de la technique référendaire pour décider du sort du Québec au sein de la Confédération canadienne.

Ainsi nos arguments ne s'adressent pas au référendum en tant que tel puisqu'il semble vain de vouloir s'y opposer mais aux garanties d'équilibre et d'équité dans son organisation et son déroulement. C'est sur cet aspect là du problème qu'il faut insister car c'est là que le projet prête le plus aisément flanc à la critique.

Constatant l'existence de tendances opposées et souhaitant éviter conflits et rancœur, le Conseil, ainsi que tous les groupes attachés à l'unité du pays doivent s'assurer que les divers aspects de la question sont mis en lumière dès le début, que les droits et les devoirs sont définis avec exactitude afin d'éviter par avance les causes d'un éventuel malentendu.

C'est pour cela que toute critique et toute proposition doit porter sur le caractère du caractère équitable de la consultation. A cet égard il

faut souligner les points suivants:

Malgré l'apparence d'égalité des groupes telle que prévue dans le Livre blanc, celui-ci crée en fait un déséquilibre. Voilà le point principal car c'est cette absence d'équilibre qui nuira au caractère démocratique du vote et qui entachera d'une sorte de vice de procédure une décision qui engage l'avenir non seulement des québécois mais de plus de 20,000,000 de canadiens.

Il convient donc d'exiger du gouvernement de la province un engagement ferme de ne pas utiliser les moyens publicitaires de l'état pour appuyer un point de vue partisan. C'est-à-dire que c'est le parti québécois, en tant que formation politique, qui entre en lice et le gouvernement devra, lui,

faire preuve d'une réserve particulière afin de ne pas fausser le jeu des forces en présence. Il conviendra, à cet égard, de procéder à une analyse détaillée des dispositions et des engagements à prendre pour veiller à la juste répartition des temps d'antenne, de l'accès à la presse aussi, et à la modération de la politique du gouvernement en matière d'information au sens large.

Deuxièmement, il faut noter l'extrême parcimonie des délais accordés autant pour le débat à l'Assemblée nationale que pour l'organisation de la campagne compte tenu des difficultés d'initier à si brève échéance un regroupement des forces fédéralistes. A cet égard il conviendra, encore une fois, de dresser un tableau très complet des insuffisances

afin de faire apparaître clairement la démesure.

Troisièmement, le livre blanc qui cherche, dans l'ensemble du projet de réforme politique du gouvernement, à associer le citoyen plus étroitement à la gouvernance de l'état, aboutit en fait à l'instauration d'un double monopole - celui des députés sur la formation des comités ad hoc et celui des comités sur la participation éventuelle de telle personne ou de tel organisme - avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour la liberté d'expression à la fois des citoyens et des groupes au sein desquels ils se sont librement réunis. Plus une question est grave et plus elle doit être largement débattue. En l'espèce, les restrictions apportées - sans doute dans un souci d'efficacité - risquent fort de nuire au caractère représentatif de cette consultation qui se veut populaire.

La limite des dépenses électorales ne doit pas en-

trainer l'abréviation de la liberté d'action et d'expression. La encore c'est une question d'équilibre et notre point de vue est que cet équilibre est mal assuré par les dispositions actuelles du livre blanc.

En un mot, puisque on entend consulter l'ensemble des citoyens il faut leur assurer des délais et des moyens raisonnables afin qu'ils puissent s'organiser et s'exprimer sans entraves. Il faudra souligner que si l'on reconnaît la légitimité du désir qu'à le gouvernement d'éviter que le débat dégénère en foire d'empoigne, il ne peut pas espérer attein-

dre son but en imposant le silence ou, ce qui revient à peu près à la même chose, en rendant trop rebutantes les conditions de parole. Tous ces aspects, il conviendra de les élaborer et de les étayer afin de présenter un document pondéré et conforme aux revendications de l'ensemble du camp fédéraliste.

Ceci dit, dans pareille entreprise il faut avoir plus d'une corde à son arc et ici la corde principale n'est sans doute pas les protestations mais l'organisation dynamique de tous ceux qui prônent l'unité du pays.

Hôpital Vétérinaire de Rimouski Enr.

Dr Germain Rivard, M.V., I.P.S.A.V.

522 Boul. St-Germain Ouest,
Rimouski, Qué.

Pour rendez-vous 724-5911



Allard propose une motion de blâme contre le gouvernement

Le député de Rimouski, M. Eudore Allard, a proposé en Chambre des Communes, le 30 novembre, une motion d'opposition.

La motion de M. Allard proposait que la Chambre déplore le fait que le gou-

vernement ait manqué de prévoyance et de leadership devant l'invasion des produits étrangers sur le marché canadien notamment dans les secteurs tels la chaussure, le textile, le vêtement et le meuble, ce qui a eu pour effet de contribuer grandement à l'affaiblissement des industries canadiennes et aux nombreuses mises à pied qui en ont découlées.

"Que les crédits engagés par le gouvernement au titre des programmes Canada au Travail ne sont pas suffisants à créer des emplois pour combattre le chômage massif et persistant qui sévit particulièrement chez les jeunes de 18 à 30 ans à la recherche d'un emploi permanent nonobstant l'acceptation d'un assez grand nombre de projet."

En outre, M. Allard proposait "qu'aucune mesure sérieuse n'ait été prise pour diminuer les taux d'intérêts qui sont la cause majeure de la hausse injustifiée des prix, et pour combattre efficacement l'inflation."

Le député ajoutait qu'en dépit que l'administration actuelle ait avoué candidement que les méthodes économiques utilisées ne convenaient plus aujourd'hui, le gouvernement, par faiblesse devant la dictature économique et financière persiste à appliquer ses mêmes méthodes économiques qui sont dépassées et qui font que la population canadienne reste toujours aux prises avec les mêmes problèmes économiques.

La motion d'opposition était présentée au nom du Parti du Crédit Social dans le cadre d'une journée d'opposition.



CITE
DE RIMOUSKI

APPEL D'OFFRES

Soumission — ameublement pour bibliothèque

La Cité de Rimouski recevra jusqu'à 16:00 heures (heure en vigueur localement), le lundi 19 décembre 1977, des soumissions sous pli cacheté pour la fourniture des étagères et accessoires de la Bibliothèque Municipale.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission en double exemplaires sur le formulaire préparé à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges au bureau de Laurent Vermette, architecte, 138 St-Louis à Rimouski.

Les soumissions seront ouvertes en public le lundi 19 décembre 1977 à 20:30 heures (heure locale).

Seuls sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies ou corporations ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Rimouski le 30 novembre 1977.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité.

OFFREZ-LUI UN Poinsettias!



A compter de

\$ 5⁰⁰

- Plantes suspendues
- Plantes vertes
- Cactus de tous genres
- Plantes fleuries
- Jardinières de tous genres

Sapins de Noël A VENDRE

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9:00 heures à votre service 12 mois par année.



FRED
LAMONTAGNE

723-5746

Rang 2 E. (Boul. du Sommet) Rimouski

C'est l'temps de s'préparer,



PORC HACHÉ
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB

87¢



**FESSE DE
PORC FRAIS**
UN BOUT OU L'AUTRE
LA LB

\$1.18



**EAUX
GAZEUSES**

TOTAL COLA
CAISSE DE 24 BTES
DE 10 OZ LIQ.

\$3.29

VEAU HACHÉ
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB

87¢

SOC DE PORC
ROULÉ, FUMÉ
SODOR
LA LB

\$1.45

**BOEUF FUMÉ
EN TRANCHES**
STEINBERG
4 ENV. DE 2 OZ

\$1.39

**GÂTEAUX
SURGELÉS**
Mc CAIN, VANILLE
CHOCOLAT OU MARBRÉ
PQT DE 18 OZ

\$1.19

**OLIVES
QUEEN**
NATURE, GATTUSO
POT DE 20 OZ LIQ.

\$1.36

**JARRETS
DE PORC**
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB

47¢

FOIE DE PORC
EN TRANCHES
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB

29¢

SAUCISSES
LA BELLE FERMIERE
SURGELÉES
1 LB

\$1.19

**TOURTIÈRE
SURGELÉE**
STEINBERG
16 OZ

99¢

DÉLICES DE MER
BLUE WATER, SURGELÉS
AIGLEFIN ET CREVETTES
(ACHAT BONI)
8 OZ

\$1.15

**BACON
EN TRANCHES**
SANS COUENNE, MAPLE LEAF
1 LB

\$1.56

BOEUF MARINÉ
EMPAQUÉTÉ SOUS VIDE
COORSH
LA LB

\$1.39

PORTIONS DE SOLE
PANÉES, SURGELÉES
BOOTH
(ACHAT BONI)
12 OZ

\$1.69

**SALADE DE CHOU
CRÉMEUSE**
FRAICHE, STEINBERG
(ACHAT BONI)
32 OZ

\$1.09

SEVEN-UP
BOUT. CONSIGNÉE
DE 750 ml

35¢

EAU DE VICHY
CÉLESTINS
BOUT. DE 32 OZ LIQ.

69¢

RAISINS
SANS PÉPIN SUN MAID
POT DE 15 OZ

\$1.25

**CERISES
AU MARASQUIN**
CORONATION
BOUT. DE 12 OZ LIQ.

\$1.19

**FROMAGE
GRUYÈRE**
SWISS KNIGHT
POT DE 8 OZ

92¢

**GÂTEAU
ÉTAGÉ**
SURGELÉ, AU CHOIX
PEPPERIDGE FARM
POT DE 13 OZ

\$1.17

**"PLUM
PUDDING"**
CROSS & BLACKWELL
BTE DE 15 OZ

\$1.59

**LAIT
CONDENSÉ**
EAGLE BRAND
DE BORDEN
BTE DE 14 OZ

90¢

**FARINE
TOUT USAGE**
STEINBERG
SAC DE 7 LB

\$1.21

**JUS
D'ORANGE**
PUR, STEINBERG
CARTON DE 1 LITRE

48¢

**RAISINS
MUSCAT**
SUN MAID
POT DE 15 OZ

\$1.78

**KETCHUP
STEINBERG**
BOUT. DE 32 OZ LIQ.

99¢

**CHOW
DE TOMATES
ROUGES**
HABITANT
POT DE 24 OZ LIQ.

\$1.19

**PETITS
CORNICHONS
À L'ANETH**
BICKS
POT DE 24 OZ LIQ.

99¢

**OIGNONS
SUCRÉS**
GATTUSO
POT DE 12 OZ LIQ.

89¢

**BETTERAVES
MARINÉES**
HABITANT
POT DE 24 OZ LIQ.

64¢

**MÉLANGE
À SOUPE**
POULET ET NOUILLES
LIPTON
POT DE 2 ENV.

43¢

**SAUCE AUX
CANNEBERGES**
OCEAN SPRAY
BTE DE 14 OZ LIQ.

62¢

**GHERKINS
SUCRÉS**
HEINZ
POT DE 12 OZ LIQ.

93¢

NESTLÉ QUIK
BTE DE 2 LB

\$2.49

**CAFÉ
TOUT USAGE**
MAXWELL HOUSE
SAC DE 1 LB

\$3.84

**CÉRÉALE
HONEYCOMB**
DE POST
BTE DE 400g

\$1.09

**TARTINADE
À SANDWICH**
CORDON BLEU
3 OZ

32¢

**JUS DE
PAMPLEMOUSSE**
NON-SUCRÉ
ORCHARD KING
BTE DE 48 OZ LIQ.

69¢

MINCEMEAT
CROSS & BLACKWELL
RÉGULIER
POT DE 16 OZ

\$1.19

**HARICOTS VERTS
OU JAUNES**
COUPÉS
CANADA DE CHOIX
ORCHARD KING
BTE DE 19 OZ LIQ.

33¢

**BONBONS
DURS**
DELUXE, STEINBERG
BTE DE 1 KILO

\$2.29

**TOMATES
ENTIÈRES**
DE CHOIX
ORCHARD KING
BTE DE 28 OZ LIQ.

49¢

**POIS NO 2
IDEAL**
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

73¢

**CHOCOLAT
VESTA**
DE LOWNEY
BTE DE 600 g

\$2.59

c'est l'temps d'en profiter!



**CAFÉ
INSTANTANÉ**
MAXWELL HOUSE
BOCAL DE 10 OZ

\$4.89

SUCRE BLANC
4 KILO

\$1.48

**BEIGNES
NATURE**
STEINBERG
PQT DE 12

39¢

**TARTE
AU SUCRE**
STEINBERG
18 OZ - 8"
CH.

69¢

BISCUITS
À BRISURES DE CHOCOLAT
STEINBERG
SAC DE 2 LB

\$1.39

**JUS
DE TOMATES**
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 48 OZ LIQ.

55¢

PAVIES
EN MOITIÉS
OU EN TRANCHES
DE FANTAISIE, STEINBERG
BTE DE 28 OZ LIQ.

55¢

Eau de javel
STEINBERG
64 OZ

49¢

**GÂTEAUX AUX FRUITS
DELUXE STEINBERG**

1 LB **\$1.49**
20 OZ FONCÉ **\$2.19**
2 LB CARRE, TRANCHE **\$2.99**
2 LB **\$3.29**
3 LB ROND **\$4.59**
3 LB CARRE, TRANCHE **\$4.39**

**BOISSON
AUX FRUITS**
AU CHOIX, ROUEMONT
BTE DE 10 OZ LIQ

20¢

**CRISTAUX
WYLLERS**
SAVEURS AU CHOIX
PQT DE 3 ENV. DE 3 1/4 OZ

85¢

**GRAIN
À LITIÈRE**
SAULAR
4 KILOS

\$1.12

**JUS
CLAMATO**
MOTTIS
POT DE 33 OZ LIQ

\$1.09

**DÉTERSIF
EN POUDRE**
OXYDOL
BTE DE 80 OZ

\$2.49

**DÉTERSIF
EN POUDRE**
CASCADE POUR
LAVE-VAISSELLE
BTE DE 50 OZ

\$2.09

**ADDITIF
BORATEEM**
POUR LA LESSIVE
BTE DE 100 OZ

\$2.10

**ASSOUPNISSEUR
DE TISSUS**
CONCENTRÉ, DOWNY
BOUT DE 3 LITRES

\$2.69

**DÉSODORISANT
D'INTÉRIEUR**
SOLIDE, GLADE
6 OZ

89¢

**MINI
SERVIETTES**
STAY FREE
POT DE 30

\$1.89

**PÂTE
DENTIFRICE**
PEPSODENT
TUBE DE 100 ml

\$1.28

SEL DE FRUITS
ENO
BOUT DE 7 OZ

\$1.05

**SHAMPOOING
ORGANIQUE**
FABERGE
BOUT DE 16 OZ LIQ

\$1.94

**LOTION
BRUT 33**
BOUT DE 4 OZ LIQ

\$1.69

**COMPRIMÉS
POLIDENT**
POUR DENTIERES
POT DE 32

97¢

LYPSIL
POUR LES LÈVRES
CH.

55¢

TANGELOS
DE LA FLORIDE
GROSSEUR 125
LA DOUZ.

69¢

RAISINS
ROUGE EMPEREUR
DE LA CALIFORNIE
LA LB

59¢

CHOU VERT
DE CULTURE CANADIENNE
CANADA NO 1
LB

12¢

TOMATES
DE LA FLORIDE
GROSSEUR MOYENNE
CANADA NO 1
LA LB

55¢

CANNEBERGES
OCEAN SPRAY
LE PQT

49¢

BROCOLI
DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 14
LE PQT

68¢

**GÂTEAUX AUX FRUITS
FESTIN**

1 LB **\$1.19**
1 1/2 LB **\$1.99**
2 LB **\$2.29**
4 LB **\$3.99**

BISCUITS
AVEC RAISINS
POUR LE THE
STEINBERG PQT DE 8 **59¢**

BRIOCES
ÉPICÉES
GLACÉES STEINBERG PQT DE 8 **59¢**

**ROULÉ
AU CITRON**
STEINBERG 10 OZ **69¢**

Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de ventes aux marchands.
Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.



Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.

TAPIS OUELLET inc.

VENTE DE LIQUIDATION
75,000 VERGES CARREES
DE TAPIS

TOUT DOIT ETRE LIQUIDE POUR FAIRE PLACE AU PLUS NOUVEAU CONCEPT
 D'ENTREPOT DE TAPIS AU QUEBEC ET A RIMOUSKI

SPECIAUX! LIQUIDATION SPECIAUX!

**CISELE, BOUCLE,
 COMMERCIAL, ETC.**

Prix régulier de \$8.99 à \$10.99

A votre choix
 un seul bas prix

6.99 V.C.

de centaines de
SPECIAUX JUSQU'A

60%
DE REDUCTION

Lot de tuiles à plancher
 Epaisseur 1/16" Epaisseur .080

.23 ch. **.34** ch.

A LIQUIDER
Balance de céramique
 à **.49** le pied carré
 valeur allant jusqu'à \$3.50

Balance de tapisserie
 à **.99** le rouleau simple
 valeur allant jusqu'à \$11.99

EN BAS DU COUTANT
PRELART coussiné sans
 cirage (légères imperfections)

Rég. \$6.99 à \$10.95
 Prix liquidation **3.59** V.C.

CENTAINES DE COUPONS
 Couleurs et grandeurs assorties

Ex. : tapis 12' x 12'
 Rég. \$109.95
 Prix liquidation **49.99**

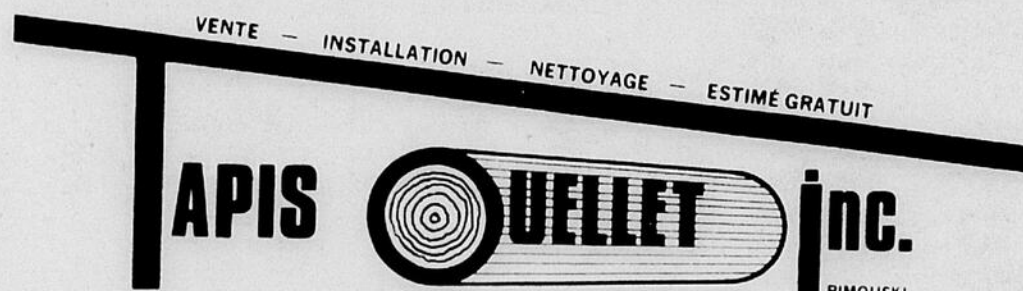
Tout l'inventaire
 de nos tissus
 à tentures

à **.79** vg

Quelques
 couvre-lits
 à liquider

39.00 et 49.00
 Gr. : 39" et 54"

- TUILE
- TAPIS
- PRELART
- CERAMIQUE



- PARQUETERIE
- DRAPERIES
- TAPISSERIE

85 BOULEVARD STE-ANNE, POINTE-AU-PERE, RIMOUSKI

723-6446